

La laïcité en mouvement



2017



CAL

Table des matières

	Avant-propos.....	4
	La laïcité en marche.....	5
	1 Diffusion des valeurs laïques.....	6
	2 Liberté.....	24
	3 Égalité.....	38
	4 Solidarité.....	44
	5 Enseignement.....	50
	6 Laïcité de L'État.....	58
	7 Structure du CAL.....	62
	Carnet d'adresses	68

Avant-propos

2017 fera partie de ces millésimes qui marquent l'histoire de notre mouvement et concourent au renforcement des principes qui motivent, structurent et construisent notre action. D'abord et avant tout le principe de laïcité bien conçu, bien défini dont il convient d'assurer la diffusion.

La laïcité, ce principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Ce principe qui oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Il ne s'agit pas d'une succession de mots choisis et corsetés dans deux phrases. Il s'agit plutôt d'autant de tremplins pour la réflexion, l'argumentation, la dialectique et d'une précision de notre pensée pour affirmer notre volonté de construire une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle.

L'analyse même distraite de l'état du monde fait aisément comprendre que la préoccupation première ne peut se limiter à un gain de confort pour quelques-uns mais qu'il est impérieux de contribuer à combler le gouffre des injustices, des souffrances, de l'intolérable et garantir aux citoyens la liberté, le respect, la justice conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui ne devrait pas fêter ses septante printemps dans la tourmente et la désolation.

Alors quand on milite pour le droit à disposer de son corps, pour l'égalité intergénérationnelle et « l'intergénérationnelle », quand on se lance dans la bataille pour une école de tous, pour tous, libérée des clivages convictionnels, quand on défend l'idée de pouvoir parler sans crainte de représailles, quand on se mobilise pour la dignité dans ses choix de vie et de fin de vie, quand on agit aux côtés des plus démunis, quand on fait réfléchir, vibrer, rire, quand on touche, on sensibilise, on interpelle... dans toutes ces situations, on fait de la laïcité, on lui donne vie, on lui confère du sens, de la densité.

Le catalogue des actions répertoriées dans le présent rapport démontre à l'évidence, la multiplicité des réalisations et la cohérence de leurs relations qui permettront qu'en 2018 et au fil des ans, on soit de plus en plus, libres ensemble.



Benoît Van der Meersch
Secrétaire général adjoint



Jean De Brueker
Secrétaire général



Henri Bartholomeeusen
Président

La laïcité en marche

La laïcité, c'est...

le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Diffusion des
valeurs laïques

DEMOCRATIE
DEMOCRATIE



Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs Laïques

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses.

Depuis quatre saisons, l'objectif des émissions reste inchangé : mettre en valeur les activités du CAL, de ses régionales et de ses associations, mais aussi aborder les sujets d'actualité sous un angle laïque. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs des cellules « Étude et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que de l'équipe journalistique.

« Libres, ensemble » se décline en deux supports différents. Premier support : la radio. L'émission radio est diffusée tous les samedis sur *La Première* après le journal de 20h. En 30 minutes, sous forme d'une discussion ou d'un débat entre deux ou quatre invités, l'émission aborde des thèmes d'actualité chers à la laïcité, tels que la politique migratoire, la défense des droits des femmes, la lutte contre la pauvreté, la mise en place du cours de philosophie et citoyenneté ou encore le désastre carcéral. L'émission radio prend parfois aussi la forme d'un grand entretien avec un écrivain ou un philosophe autour de son dernier livre.

Deuxième support : la télévision. Avec deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*.

Les émissions de 10 minutes sont, pour la plupart, consacrées à un reportage qui met en avant une activité du mouvement (Fieris Féeries, Festival des Libertés, Fête laïque de la jeunesse, Support don't punish, les conseillers laïques ...) ou qui aborde un sujet d'actualité cher au CAL (L'EVRA, le droit à l'avortement en Europe, les MENA et la politique migratoire ...). Ces émissions courtes permettent également de recevoir des invités, des chercheurs, des écrivains ou des philosophes, liés ou non au mouvement. Exemples : l'astrophysicien Hubert Reeves, le réalisateur Lucas Belvaux, la présidente du Sénat Christine Defraigne ou encore Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg et membre active du groupe de travail qui a élaboré les propositions de loi du CAL sur les drogues.

Les émissions de 28 minutes proposent en alternance trois types de programmes. Premièrement, des émissions plateau présentant un débat entre deux à trois invités, entrecoupé de courts reportages. Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations du mouvement. En 2017, elles ont, par exemple, traité du droit à la migration et des demandes du CAL pour une liberté de circulation, de l'enseignement, de la lutte contre la radicalisation ou encore des 15 ans de la loi légalisant l'euthanasie. Deuxièmement, ces émissions peuvent prendre la forme de grands entretiens avec des intellectuels, philosophes, écrivains ou scientifiques menés par l'essayiste Jean Cornil ou par les journalistes de l'émission. Nous avons ainsi reçu

en 2017 le médecin congolais Denis Mukwege, la leader des Femen en France Inna Shevchenko, le philosophe Roger-Paul Droit ou encore l'ancien grand reporter Jean Hatzfeld. Enfin, troisièmement, les émissions peuvent être consacrées à des reportages long format. En 2017, « Libres, ensemble » a diffusé deux documentaires de 26 minutes réalisés par le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel) consacrés aux métamorphoses du monde et à la désobéissance civile, ainsi qu'un reportage de Pierre Schonbrodt sur le parcours de Florian, jeune homme sans domicile fixe aidé par l'abri de jour « L'étape » à La Louvière.

Les audiences des émissions télévisées suivent une courbe ascendante : plus de 38.000 téléspectateurs en moyenne par émission. La vie des émissions, tant en télé qu'en radio, se poursuit en ligne sur le site www.libresensemble.be, sur la chaîne *YouTube* et sur la page Facebook @LibresEnsembleCAL lancée en septembre 2017. Le reportage « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre » accumulait ainsi 120.000 vues sur *YouTube* fin 2017.

Cette année, la collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* (EDL) a été renforcée : les grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans EDL ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

Outre son équipe de deux journalistes et d'un journaliste-vidéaste, « Libres, ensemble » peut compter sur la collaboration du CLAV dans la réalisation de ses émissions radio et télé.

Radio27.be: radio libre et citoyenne

Radio 27 est une radio en ligne qui se veut libre, pluraliste et indépendante. Elle défend la liberté d'expression et promeut l'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et culturels de la société. Elle couvre les 27 communes de la Province du Brabant wallon et donne la parole au grand public tout en favorisant la diversité culturelle. Laïcité Brabant Wallon continue à s'y impliquer activement. L'occasion, pour elle, de couvrir ses activités sur un canal de communication supplémentaire. Laïcité Brabant Wallon a produit plusieurs reportages. La régionale conçoit également, avec le CRIBW (Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon), l'émission « Soyons curieux ?! », diffusée un vendredi par mois de 16h à 17h30, ce programme met en lumière l'actualité d'un citoyen (chanteur, photographe, bénévole, porteur de projet...). Le but de ce partenariat : relayer un regard et une réflexion d'un genre nouveau, loin des sentiers battus, sur notre société. Interviews, chroniques décalées, jeux de définition, playlist du jour... « Soyons curieux ?! » propose un contenu à la fois pertinent, informatif et divertissant. Cette année, l'émission a présenté Joy, une artiste slameuse, Anne Beghin, responsable de la Fabrique de Soi et Bertrand Vandeloise (photoreporter).

Espace de Libertés : un vent de renouveau !

Au niveau des thématiques, la tendance à ouvrir les sujets de dossiers à de nouveaux horizons se poursuit. Ceci, afin de répondre aux questions et enjeux qui traversent la société, en restant bien entendu concentrés sur la ligne éditoriale et les thèmes spécifiques à notre mouvement. Face à la déliquescence des médias généralistes de presse écrite en Belgique, *Espace de Libertés* souhaite se positionner comme média d'analyses, d'opinions, de réflexions critiques et libre-exaministes, notamment grâce à la déclinaison d'une dizaine d'articles sur un même thème qui permettent une pluralité de points de vue.

Du côté de la maquette, rien ne change. Le format continue à séduire notre lectorat. De petits aménagements ont néanmoins été effectués sur la forme : plus d'attention portée au niveau de la mise en page, une reformulation de noms de rubriques et la création d'une rubrique « Grand entretien » qui met en avant-plan une personnalité à l'actualité ou au positionnement intéressant pour notre ligne éditoriale. Ce grand entretien est par ailleurs quasi systématiquement décliné en version audio ou télé. Tous « ces détails » renforcent la qualité et le positionnement du magazine.



Diffusion des valeurs Laïques

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Janvier : « La justice tire son plan », une réforme était sans doute indispensable, mais fallait-il aller jusque-là ?

Février : « Liberté de conscience et d'expression, même combat ! », l'occasion de rappeler qu'il ne fait pas bon vivre partout dans le monde lorsque religions et pouvoir se mêlent.

Mars : « Extrême droite : résistons ! », qui sont-ils, d'où viennent-ils, que veulent-ils, ces fachos ordinaires qui hantent nos démocraties ?

Avril : « Tous citoyens ! Tous philosophes ! », le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) est-il une brillante réussite ou un échec retentissant ?

Mai : « Euthanasie : 15 ans déjà, 15 ans seulement », la loi belge du 28 mai 2002 constitue le jalon d'un itinéraire sans fin.

Juin : « A la recherche du dénominateur commun », quel est l'état des lieux du dialogue interconvictionnel ? Comment le favoriser et oser le débat constructif sur les enjeux sociétaux et éthiques qui bouleversent nos sociétés ?

Septembre : « Lancer une alerte : l'ultime sursaut démocratique ? » Quand toutes les ressources internes sont épuisées, quand plus aucun rouage classique de défense ne s'active, il ne reste que la voix pour crier ou la désobéissance pour protester.

Octobre : « Branle-bas de combat citoyen », ils veulent changer le système, celui de nos démocraties. Des alternatives qui interrogent...

Novembre : « Enfermement : déni de situation », réflexions sur la prison et les autres lieux d'enfermement.

Décembre : « Circulez, y'a tout à voir », et si on ouvrait les frontières ? Allez, circulez maintenant !

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Le tirage varie entre 4.000 et 6.000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Cette année, *Echos de Picardie* a traité des utopies, des médias et du virage à droite.

Salut et Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre examinateur sur une thématique déterminée, en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'il défend. Les numéros parus en 2017 avaient pour thèmes : la sortie de l'avortement du Code pénal, l'apprentissage en mutation, les migrations et la société laïque. 5.500 exemplaires ont été diffusés.

Le CALepin est le bulletin de liaison trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Chaque numéro est composé d'un dossier principal sur un thème de société, d'un sous-dossier qui met en avant les valeurs de Laïcité Brabant Wallon et de rubriques qui présentent les activités des associations laïques du Brabant wallon. Il est tiré à 3.700 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande. Cette année, les numéros ont traité du travail et de l'allocation universelle, de la laïcité en Europe, des écoles à pédagogies actives, du désengagement du citoyen vis-à-vis du politique. Chaque *CALepin* a fait également l'objet d'un sous-dossier sur le droit des femmes.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection :

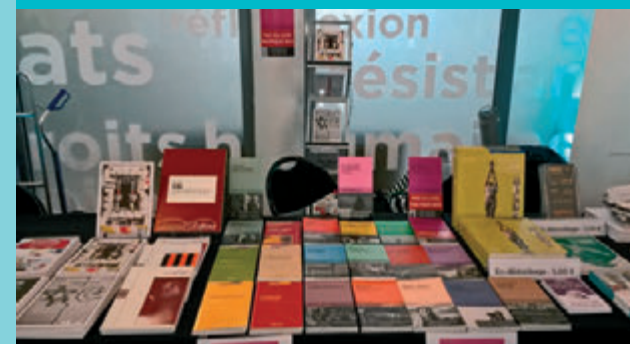
« Liberté J'écris ton nom » :

- Certains estiment que la liberté d'expression ne peut souffrir d'aucune restriction ; d'autres, comme Jean-Jacques Amy, qu'elle ne peut inclure l'incitation à la haine. Membre fondateur de la Ligue pour l'abolition des lois réprimant le blasphème et le droit de s'exprimer librement, il va encore plus loin avec *La bête rôde encore. Essai sur l'incitation à la haine* en démontrant que l'incitation à la haine est une entrave à la liberté d'expression. Par le biais d'exemples de discours de haine qui ont marqué l'histoire du XV^e siècle à nos jours, ce livre sorti pour la Foire du Livre de Bruxelles au début du mois de mars entend inciter lecteurs et lectrices à prévenir et contenir l'incitation à la haine de façon éclairée.

- Dans son essai sur la liberté d'expression intitulé *Libres de dire. Là où commence la censure*, Pierre-Arnaud Perrouy questionne les limites de la liberté d'expression. Mais il le fait par le biais d'enjeux de société actuels liés aux TIC, au terrorisme, aux dictats religieux et aux lanceurs d'alerte, là où la transigeance n'a pas sa place. Au-delà des passions, avec son regard de juriste, Pierre-Arnaud Perrouy aborde de plein front certains sujets parmi les plus polémiques en la matière : les interdictions préventives, l'appel au boycott et la pénalisation du négationnisme.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation générale des publications dans le catalogue 2016-2017 des éditions Espace de Libertés, sur le nouveau site web du mouvement laïque www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, par mailings et sur les réseaux sociaux,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences - débats à la Foire du Livre de Bruxelles, au Salon du Livre laïque de Seneffe et à la Foire du Livre politique de Liège,
- des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.
- La poursuite de la collaboration avec une attachée de presse culturelle se traduisant par de nombreux échos dans les médias.



Diffusion des valeurs Laïques

Hors collection : un livre et une brochure phares

Par souci de cohérence avec la nouvelle définition de la laïcité, coulée dans les statuts du CAL, *Découvrir la laïcité* a fait l'objet d'une nouvelle édition actualisée. Car autant le savoir : la laïcité n'est pas une conviction, mais la liberté d'en avoir une. Un concept pas toujours simple à appréhender, d'où l'utilité d'un « mode d'emploi » destiné à rétablir la laïcité dans ses droits et ses missions. Une brochure accessible aux jeunes de 14 à 20 ans a également été rédigée via des textes courts, dans un langage familier et ponctué de dessins humoristiques.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant Wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! La revue s'inscrit dans les compétences du cours de philosophie et de citoyenneté. Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe

et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique, un dessin ou un jeu pour susciter le débat ou exploite le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à 3400 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 3300 exemplaires). A chaque sortie de numéro, le pôle philo de LBW, propose à ceux qui le souhaitent de tester et confectionner le dispositif philosophique du dossier pédagogique et découvrir une façon ludique d'utiliser la revue.

Laïcité Brabant Wallon organise plusieurs formations à la philosophie avec les enfants afin de favoriser la démarche libre-exaministe et sensibiliser à la pratique de la philosophie au quotidien. Ces formations se déroulent d'une journée à 5 jours, chacune pour une dizaine de personnes.

La Cité Miroir

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Le bâtiment suscite à l'époque beaucoup d'admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale.

En 2017, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir un lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture. Le projet s'avère aujourd'hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l'Asbl Mnema, maître de l'ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l'Asbl Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d'autres partenaires, assuré la sauvegarde d'un lieu aujourd'hui partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l'invention d'un espace du XXI^e siècle qui, à travers l'Histoire, parle résolument du présent et de l'avenir.

Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes et journalistes s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Deux expositions permanentes accueillent le public, en 2017 : « En lutte. Histoires d'émancipation », réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques et « Plus jamais ça ! Parcours dans

les camps nazis pour résister aujourd'hui», outil d'éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire Asbl.

L'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage », s'est tenue de septembre 2016 à février 2017. Elle fait comprendre qu'on ne naît pas raciste, mais qu'on le devient. Elle a été visitée par plus de 25.000 personnes. Quant à l'exposition « Medialand », elle revisite le rapport de chacun d'entre nous aux médias et a accueilli 2500 personnes de mars à avril. En fin d'année, l'exposition « Frontières » a fait mieux comprendre à 1400 visiteurs les migrations humaines, la crise des demandeurs d'asile et la libre circulation.

La Cité Miroir a accueilli plus de 347.000 visiteurs depuis son ouverture en janvier 2014.

Escales philosophiques et culturelles

L'année 2017 a été d'un genre nouveau pour les « Escales » philosophiques et culturelles. Laïcité Brabant Wallon a travaillé sur le thème des droits des femmes.

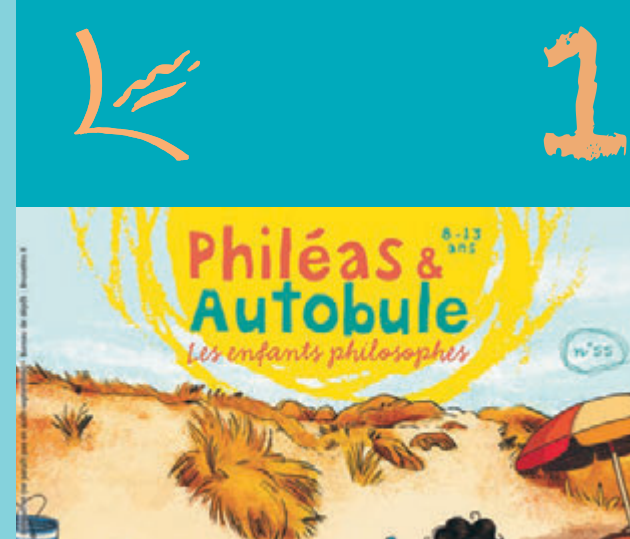
Deux « Escales » annuelles ont été proposées : l'une au printemps, l'autre en automne. Lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, Karima Ghailani est venue présenter la conférence gesticulée « Cendrillon fait grève ». Confrontée aux injustices matérielles que le système patriarcal lui impose, Cendrillon a interrogé sa (pré) destinée aux vues de statistiques percutantes et a décidé de ne plus la subir, de se mettre en marge, de se mettre en grève et de prendre la parole dans une conférence gesticulée.

Le 18 avril, dans le cadre du Printemps des Libertés de Wavre, la régionale a accueilli Valérie Piette et Fabienne Bloc, respectivement professeure d'histoire à l'ULB et travailleuse psychosociale, pour la conférence : « Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté ». À travers des exemples d'actualité et des éléments d'analyse, les deux conférencières ont notamment traité de la question : « Que reste-t-il de la liberté sexuelle ? » Un exposé passionnant qui a permis par la suite aux participants de discuter avec les intervenantes.

Le 27 avril, c'est Manon Lepomme, pétillante comédienne de 28 ans, qui est montée sur scène à Nivelles pour présenter son nouveau spectacle « Non, je n'irai pas chez le psy ! ». Considérée comme une des étoiles montantes de l'humour belge, Manon Lepomme se distingue, partout où elle passe, par un humour décalé, une répartie dévastatrice et une spontanéité déconcertante.

L'édition d'automne a, quant à elle, permis de recevoir Christine Mahy, secrétaire générale et politique au sein du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) pour discuter de pauvreté et de précarité féminines (multiplication des temps partiels chez les femmes, temps partiels subis, familles monoparentales, ...)

Les Escales se sont clôturées par la présentation de la pièce « Nous sommes les petites-filles des sorcières que vous n'avez pas pu brûler ! », au Wauxhall de Nivelles, le 15 octobre. Quatre actrices nous racontent quatre épisodes clés de l'histoire des femmes : les suffragettes en Angleterre et leur lutte pour le droit de vote en 1913 ; les féministes en France pour le droit à l'avortement en 1971 ; la jeune Malala au Pakistan pour le droit à l'éducation en 2012 ; les Femen en Ukraine contre les dictateurs et les



Diffusion des valeurs Laïques

prédicateurs religieux. Et en plus, une projection dans le futur avec des idées nouvelles... Près de 400 participants se sont déplacés pour assister à cette pièce dynamique, bousculante et bouleversante.

Les Solidarités

Le Centre d'Action Laïque a participé à la cinquième édition des Solidarités, les 26 et 27 août, sur l'esplanade de la Citadelle de Namur. Voulue comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un évènement citoyen et engagé » marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré plus de 40.000 personnes.

Au sein du Village des Associations, le CAL a partagé un stand de 100m² avec les Territoires de la Mémoire. Le CAL a animé un « Cannabis Talking Club » qui a rencontré un beau succès. L'occasion d'échanger et de discuter, avec les festivaliers, des propositions de modifications législatives, envisagées par le CAL en matière de cannabis, et de leur fournir des informations sur la réduction des risques concernant les produits. Le CAL a également profité de l'évènement pour lancer sa campagne d'éducation permanente « Pas de murs à nos frontières » notamment avec un jenga géant dans lequel chaque brique posait une question et donnait la possibilité de discuter et de réfléchir à la question des migrations. Le dispositif « Nous sommes laïques.be » a également provoqué la curiosité et l'enthousiasme des jeunes venus nombreux sur le stand. Un coin librairie a aussi fait découvrir les publications du Centre d'Action Laïque.

Expliquer la laïcité

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité. La régionale a proposé son dispositif « Nous sommes laïques.be » sur différents stands pour questionner, défendre la liberté de tous et soutenir le vivre ensemble. À l'aide de quiz, de photos... tout en suscitant le débat, le CAL Liège a expliqué la laïcité de façon claire et synthétique. Le dispositif a recueilli un tel succès qu'il a dû être décliné en une exposition.

Par un jeu de questions/réponses et de mises en situation concrète, Bruxelles Laïque a interpellé sur les principes de la laïcité et sur la mise en application des valeurs telles que le respect du pluralisme et de la diversité au sein de la société. Partant de leurs représentations communes, les jeunes et les adultes sont invités à vivre et à expérimenter les principes humanistes défendus par le mouvement laïque.

Le CAL Charleroi a proposé une conférence qui interrogeait le concept de laïcité. Regards croisés de Valentine Zuber (CNRS) qui a présenté une approche historique et critique de la conception française de la laïcité avec ses forces et ses limites et Caroline Sägesser qui a présenté la laïcité belge. La conférence et le débat avec le public ont répondu aux questions : « La laïcité peut-elle se dire de deux manières différentes ? » « La laïcité peut-elle se confondre avec l'anticléricalisme ? » « Le financement des cultes a-t-il un sens ? » « La laïcité peut-elle représenter la seule communauté des agnostiques et des athées ? », etc.

Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité en Europe et dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération Humaniste Européenne (FHE). Principale organisation laïque en Europe, la FHE fédère plus de 60 organisations. La FHE est particulièrement active auprès des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, mais également auprès de l'ONU. En mai 2017, la FHE tenait son assemblée générale annuelle à Wrocław (Pologne). Le choix de ce pays était symbolique compte tenu des dérives du gouvernement actuel en matière de droits fondamentaux et des menaces qui pèsent sur les droits des femmes, en particulier le droit à l'IVG. Au cours de cette assemblée, Giulio Ercolessi a été élu à la présidence de la FHE. Il succède à Pierre Galand, ancien président du CAL.

En novembre, le conseil d'administration de la FHE s'est tenu à Valence (Espagne), à l'appel de l'une de ses organisations espagnoles, *l'Associacio per à l'Humanisme*. En effet, cette nouvelle organisation, créée en 2017, tente de fédérer les nombreuses organisations laïques, humanistes, athées, sceptiques et rationalistes espagnoles. Le déplacement de la FHE a permis d'organiser une réunion entre ces associations pour les inviter à réfléchir à des pistes de collaboration. Une conférence a également été organisée sur le thème : « Laïcité et humanisme : une vision éthique, rationnelle, scientifique et critique de la vie. »

Le CAL est également membre de l'IHEU (International Humanist and Ethical Union), organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est situé à

Londres. En décembre, l'IHEU a publié son rapport annuel *Freedom of Thought 2017* qui évalue la situation des non-croyants à travers le monde. Le rapport attire l'attention sur le fait que les assassinats et autres cas de persécutions commis à l'encontre des athées dans plusieurs pays ne sont pas des cas isolés mais participent d'une nette tendance de recul des droits des non-croyants à l'échelle mondiale.

En octobre, le CAL a participé au congrès polonais sur la laïcité, une initiative visant à réunir un maximum d'organisations humanistes, rationalistes, laïques, ... pour dresser un bilan en matière de laïcité dans un pays dans lequel une partie de l'Église soutient ouvertement les mesures de plus en plus liberticides d'un gouvernement ultra-conservateur. Le congrès s'est clôturé avec la signature par certains partis politiques polonais d'un manifeste pour la laïcité rédigé pour l'occasion.

Laicite.be

Afin de rester un point de rendez-vous incontournable de la laïcité en Belgique, notre site www.laicite.be a fait peau neuve. Depuis mars 2017, un nouveau design qui s'adapte à tous les écrans, une navigation facilitée, des contenus mis à jour et plus facilement accessibles accueillent, chaque mois, quelque 4800 visiteurs.

Parmi les nouveautés, notons la mise en avant du magazine *Espace de Libertés* avec notamment une lecture facilitée des archives. Pour la promotion du numéro en cours (disponible à la vente), un article choisi par la rédaction est, depuis la rentrée de septembre 2017, systématiquement disponible en libre accès. Concrètement, cela s'est traduit par de nouveaux abonnés.

Le CAL sur les réseaux sociaux

La présence du CAL sur les réseaux sociaux ne cesse de progresser. Sur Facebook, la page peut compter sur plus de 6000 « fans ». Sur cette seule année 2017, la page du CAL et ses quelque 220 posts ont engrangé, en audience quotidienne cumulée, plus de 1,4 million de contacts et près de 55.000 commentaires, réactions ou partages. 12 vidéos ont été spécialement conçues pour Facebook. Au total, elles ont été vues plus de 28.000 fois.

Sur Twitter, la progression se poursuit également, le CAL étant suivi par plus de 1200 « followers ». Les 170 tweets envoyés en 2017 ont totalisé 288.000 contacts avec la communauté Twitter, grâce aux 700 retweets et 800 mentions « j'aime ».

Libresensemble.be

Le site des émissions « Libres, ensemble », www.libresensemble.be, a stabilisé son audience avec près de 800 visiteurs par mois, totalisant quelque 10.000 visites et 20.000 pages vues sur l'année.

Sur la chaîne *YouTube* de « Libres, ensemble », les émissions télé comptabilisent, en 2017, près de 140.000 vues, soit 125.000 de plus que l'année précédente. Ce succès est essentiellement dû à celui d'un seul reportage : « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre » (28 min), qui comptabilise, à lui seul, 120.000 vues.

Depuis septembre, « Libres, ensemble » a sa propre page Facebook. En 4 mois d'existence, elle a conquis quelque 250 « fans », publié 70 posts, dont 13 vidéos, pour un total de 35.000 contacts et 1.100 commentaires, réactions ou partages.



Diffusion des valeurs Laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

10 janvier

« Le Sénat organise un colloque sur le retrait de l'avortement du Code pénal », la dépêche *Belga* annonçant le colloque co-organisé par le CAL et deMens.nu, est reprise sur *Skynet.be* et *7sur7.be*.

19 janvier

Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule Étude et Stratégie du CAL, a été interviewée sur *Vivacité* au sujet du projet NESPA à Genappe. « Genappe : deux projets d'écoles secondaires sur le site de l'ancienne sucrerie », retranscription par Vinciane Votron sur le site de la *RTBF*.

24 janvier

« Nouvelle école « Quel geste pose Genappe ? » par J.-P. D.V. dans *Le Soir* avec une intervention d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL.

27 janvier

« Le Sénat organise un colloque sur le retrait de l'avortement du Code pénal », une dépêche *Belga* sur *7sur7.be* reprenant le colloque organisé par le CAL et deMens.nu.

« Dépénaliser totalement l'avortement (re)divise en Belgique » commente Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

« Genappe sans école secondaire : quel réseau privilégié ? », une séquence du JT de 13h00 sur *La Une RTBF* avec une intervention de Sylvie Lausberg.

Février

« Une légalisation du cannabis ? Nos mandataires disent oui ! », au sujet d'un sondage organisé par le CAL Luxembourg repris par *Brèves de Comptoir* (Modus Vivendi).

16 février

« Campagne "gay friendly" », une séquence sur *TV Lux* avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg.

« 14 communes gay-friendly en Luxembourg » par Nadia Lallemand dans *La Dernière Heure*.

18 février

« L'avortement : état des lieux en Belgique », sujet de l'émission « Transversales » sur *La Première RTBF* avec la participation de Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule Étude et Stratégie du CAL.

22 février

« Des députés plaident en faveur d'une évaluation en profondeur de la loi sur l'euthanasie », une dépêche *Belga* reprise par la *RTBF*, *Le Vif* et *L'Avenir*, avec une intervention de Jacqueline Herremans, administratrice au CAL.

25 février

« Quand ce sont des cathos qui parlent porno aux ados » par Élodie Blogie dans *Le Soir* avec la position du CAL en matière d'EVAS.

28 février

« Volontariat, chacun pour tous » une interview de Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant Wallon pour l'émission « Éducation permanente » sur *La Trois RTBF*.

1 mars

« Les Roms, figures de résistance ? », une interview de Véronique Bergen, auteure d'un essai publié aux Éditions Espace de Libertés, dans *Le Ligeur*.

2 mars

« Pas de reconnaissance symbolique des bébés nés sans vie » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*. La position du CAL en la matière est rappelée.

« She decides » La Belgique va financer les ONG (pratiquant l'avortement) privées de fonds par les États-Unis », 1^e partie de « M, le Mag » sur *Bx1* avec la participation de Sylvie Lausberg.



7 mars

Publication du « Manifeste des 350 » réclamant la sortie de l'avortement du Code pénal dans *Le Soir*. Information reprise au JP de *La Première RTBF*, dans *Sud presse*, *7sur7.be* et *Metro*.

8 mars

« MR et CD&V à couteaux tirés au sujet de l'avortement » par Julien Winkel dans *Alter Echos* avec une interview de Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL.

« Les fêtes laïques font peau neuve » par Dominique Zachary dans *L'Avenir*.

Sur le même sujet, « Le Centre d'Action Laïque du Luxembourg lance un appel à tous les jeunes » par Philippe Herman sur la *RTBF* avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg au JP de 7h30 (Luxembourg) de la *RTBF*.

10 mars

« Liège : Oliviero Toscani à la Cité Miroir pour l'expo "Medialand" » par Bénédicte Allié sur le site de la *RTBF*.

11 mars

« Anti-avortement : la menace est sérieuse » par Maili Bernaerts dans *La Dernière Heure* avec une interview de Julie Papazoglou, juriste au CAL.

13 mars

« Les fameuses photos controversées d'Oliviero Toscani exposées à Liège » par Benjamin Hermann dans *L'Avenir*.

17 mars

« L'ex-député Laurent Louis comparaitra devant la Cour d'appel lundi » dans *L'Avenir*. La dépêche rappelle que le CAL s'est constitué partie civile avec UNIA et la LICRA dans ce procès pour propos négationnistes.

18 mars

« Stop à la montée du racisme », une opinion du collectif d'associations à l'initiative de la Plateforme de lutte contre les racismes et les discriminations dont notamment le CAL, le CAL de Liège, le CCLJ et Les Territoires de la Mémoire dans *La Libre Belgique*.

19 mars

« Véronique Bergen : Djelem Djelem. Les Roms, entre Stigmatisation et Résistance », entretien au sujet de son essai publié aux Éditions Espace de Libertés, dans l'émission « Première de Couverture » sur *La Première RTBF*.

26 mars

« Une marche contre le droit à l'avortement rassemble 1500 personnes à Bruxelles », une séquence du JT de 19h30 sur *La Une RTBF* avec une interview de Sylvie Lausberg, également interviewée pour le JP de BEL RTL.

28 mars

La Libre Belgique publie une carte blanche d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL, intitulée « IVG : stop aux raccourcis tendancieux ! »

« Une majorité possible pour sortir l'IVG du Code pénal » par Élodie Blogie dans *Le Soir* avec une interview de Sylvie

Lausberg.

« Les marches anti-IVG à Bruxelles ou Bucarest ne font pas recette. Mais dérapent » par Sylvie Braibant, sur le site de *TV5 Monde*. L'article reprend pour partie l'intervention au JT de *La RTBF* de Sylvie Lausberg.

29 mars

« Droit à l'avortement, la lutte continue », un dossier de *Moustique* par Marie Frankinet avec la participation de Sylvie Lausberg.

30 mars

Sylvie Lausberg a participé au débat de « Midi Première » sur *La Première RTBF* sur le thème : « Faut-il sortir l'IVG du Code pénal belge ? »

4 avril

« Demande de mise de l'IVG hors du Code pénal », sujet de « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* avec les représentants des groupes des jeunes politiques signataires de la carte blanche « L'avortement hors du Code pénal : des paroles aux actes ! » et Sylvie Lausberg.

8 avril

« 3 questions à Véronique Bergen, auteur du livre Djelem, Djelem : les Roms entre stigmatisation et résistance », par Louise Vanderkelen dans *La Libre Belgique*. Interview de Véronique Bergen par Mélanie Noiret dans *L'Écho* intitulé « Les Roms, sous les préjugés, une culture ».

Diffusion des valeurs Laïques

16 avril 

Thomas Gillet, administrateur au CAL, réagit aux propos de Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, sur l'avortement dans « L'Invité » sur *BEL RTL*.

22 avril 

Dans l'émission « L'Europe est-elle chrétienne ? » de « Vox Pop » sur *Arte*, une séquence sur la Belgique propose un focus sur le cours de philosophie et de citoyenneté avec la participation de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

25 avril 

Sylvie Lausberg a participé au débat de « Midi Première » sur *La Première RTBF* sur le thème : « Faut-il légaliser l'accouchement sous X ? »

27 avril 

« Les prêtres doivent-ils jurer de respecter la loi ? », débat sous la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique* avec l'opinion de Nadia Geerts, administratrice au CAL.

9 mai 

« Oliviero Toscani, célèbre photographe pour Benetton, tire le portrait des Liégeois » par Bénédicte Alié et A.C. Cr. sur le site de la *RTBF*.

10 mai 

« De nombreuses actions contre l'homophobie dans la Province de Luxembourg », au sujet de la Maison Arc-en-Ciel du CAL Luxembourg dans *Sud Info*.

12 mai 

CAL Namur : « Saint-Servais : la Clinique de l'exil propose aussi de la cuisine » par Sonia Boulanger sur *La RTBF*.

15 mai   

« Cours de philosophie et citoyenneté : la FAPEO et le CAL dénoncent le formulaire qui sera adressé aux parents », une dépêche *Belga* sur *RTBF*, *BX1* et *Le Vif*.

16 mai 

« Enseignement secondaire, un formulaire controversé », le « JP du 8/9 » sur *Vivacité* (RTBF) avec une intervention de Luc Pirson, président de la FAPEO et administrateur au CAL.

17 mai   

« Philo et citoyenneté. Formulaire tendancieux » dans *Le Soir d'après Belga*.
« Courbe rentrante pour Laurent Louis » par Nicolas Keszei dans *L'Echo*. Il est rappelé que le CAL s'est porté partie civile dans ce procès pour propos négationnistes.

Marie-Ange Cornet est interviewée par Erik Dagonnier pour la *RTBF* dans un article intitulé « Lutte contre l'homophobie : l'Asbl Arc-en-Ciel organise une permanence pour les familles monoparentales ».

« Les cultes, la laïcité et le gouvernement consacrent la primauté de l'État de droit », la dépêche *Belga* reprise par la *RTBF* et *BX1* et aussi : « Les cultes et la laïcité réaffirment la primauté de l'État de droit » par L.V. dans *La Libre Belgique*.

18 mai 

« Un dialogue interconvictionnel régulier renforcera aussi le vivre ensemble », le commentaire de Christian Laporte dans *La Libre Belgique* au sujet de la déclaration commune signée par les cultes reconnus et la laïcité.

22 mai 

« Le Centre d'Action Laïque et CPEONS au Conseil d'Etat : le formulaire du cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté est illégal » sur *BX1*.

24 mai 

« Au Bout du Compte : le Cours de Philosophie et de Citoyenneté » dans « Au Bout du Jour » sur *La Première RTBF* avec Luc Pirson et Thomas Gillet, administrateurs au CAL.

25 mai 

« Faut-il supprimer les jours fériés "chrétiens" ? », sujet de « Débats Première » sur *La Première RTBF* avec Jean-Pol Hecq, directeur de la communication du CAL.



Juin



La revue *Les Chroniques féministes* (janvier-juin) revient sur les positions du CAL en matière d'avortement et consacre un article à la publication des Actes des colloques « Sortir l'avortement du Code pénal belge ».

« L'interruption volontaire de grossesse chez les jeunes, un sujet d'inquiétude récurrent », par Julie Papazoglou, juriste, chargée de mission à la Cellule Étude et Stratégie du CAL, dans *Le Journal du Droit des Jeunes*.

« L'éducation sexuelle pour tous ? Un projet qui ne plait pas à tous ! », par Johanna de Villers, chargée de mission à la Cellule Étude et Stratégie du CAL, dans *Le Journal du Droit des Jeunes*.

6 juin



Plusieurs dossiers intéressant le CAL sont évoqués dans l'article « Le grand retour de l'éthique et de la religion en politique » par Benoît Mathieu dans *L'Écho*.

7 juin



« Sortir l'avortement du Code pénal : 3 questions à Sylvie Lausberg » par Odile Leherte pour la *RTBF*.

8 juin



« Manifestation pour dépénaliser l'avortement et contre les violences faites aux femmes », séquence du JT de 19h30 de *La Une RTBF*.

13 juin



Jacqueline Herremans est interviewée par Frédéric Soumois pour *Le Soir* dans un article intitulé « Mon ami est mort dans l'angoisse, sans euthanasie ».

« La place du cours de religion refait débat » par Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* avec une interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

14 juin



« Andrée, atteinte d'Alzheimer, foule les planches pour briser les tabous de la maladie », une séquence du JT de 13h00 de *RTL TVI* avec une intervention de Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi.

21 juin



« Le blues des professeurs de morale », sujet du « Mag » de *BX1* avec la participation de Thomas Gillet, administrateur au CAL.

22 juin



« Au Bout du Fil : crise politique et inquiétudes d'Associations de Parents » dans « Au Bout du Jour » sur *La Première RTBF* avec notamment la participation de Luc Pirson, président de la FAPEO et administrateur au CAL.

23 juin



Interview de Mathieu Bietlot, coordinateur sociopolitique à Bruxelles Laïque, dans « Les Curieux du week-end » sur *La Première RTBF* au sujet de l'édition 2017 de l'évènement « Support don't punish » dont le CAL et Bruxelles Laïque sont partenaires.

« Mobilisation citoyenne pour réclamer une autre politique des drogues » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*.

24 juin



« Parc royal : action pour la dépénalisation des drogues », un reportage de Pascale Bollekens au JT de 19h30 de la *RTBF* au sujet de l'édition 2017 de l'évènement « Support don't punish » dont le CAL et Bruxelles Laïque sont partenaires.

« Special Support Don't Punish », une émission en direct de « Fiesta Panik » sur Radio Panik.

« Lancement de la campagne #Stop1921 en vue de la dépénalisation de la drogue en Belgique », une dépêche *Belga* reprise dans *L'Avenir* et *Le Soir* sur une nouvelle campagne à l'initiative notamment de Bruxelles Laïque.

25 juin



« Le Debrief de RTL Info » revient sur la rupture CDH-PS au JT de 19h00 de *RTL TVI* avec une intervention de Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule Étude et Stratégie du CAL.

27 juin



« L'Open VLD, premier parti de la majorité à plaider la sortie de l'IVG du Code pénal », une dépêche *Belga* reprise par *La Libre Belgique* avec mention du point de vue du CAL et de *Mens.nu* qui mettent en garde contre la volonté de s'attaquer au droit à l'avortement à travers une reconnaissance civile du fœtus.

« La dépénalisation de l'avortement ajournée sine die à la demande de la majorité » dans *L'Avenir*, avec une intervention de Sylvie Lausberg.

Diffusion des valeurs Laïques

28 juin 

Sylvie Lausberg a participé à la séquence « CQFD » de « Soir Première » de la RTBF intitulée « Faut-il sortir l'avortement du Code pénal ? »

3 juillet 

Luc Pirson réagit dans l'article « Nombreuses inquiétudes autour du cours de philo » de Julien Thomas dans *La Dernière Heure*.

11 juillet 

« La CEDH confirme la loi belge contre le niqab », sur *Euronews* avec une interview de Jean-Pol Hecq, directeur de la communication du CAL.

19 juillet  

« Rassemblement en hommage à Simone Veil devant le Parlement européen à Bruxelles » avec une prise de parole de Sylvie Lausberg, sur *BX1* et *Sud Info*.

9 août 

« Les enfants du Bois du Cazier n'oublient pas... » par Laura Orlandino dans *La Dernière Heure*. Kévin Saladé, président du CAL Charleroi, a participé à la cérémonie.

4 septembre 

Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice au CAL, est interviewée pour une séquence du JT de 19h30 de *La Une RTBF* sur le « Suicide assisté aux Pays-Bas ».

5 septembre 

La Plateforme « Justice pour tous » (25 associations dont le CAL) dénonce la réforme relative au pro deo : « Un tiers de pro deo en moins : la réforme trop stricte dénoncée » par Marc Metdepenningen dans *Le Soir*.

11 septembre 

« Euthanasie : la Belgique issue de secours des malades européens » par Odile Leherter pour la RTBF avec une intervention de Jacqueline Herremans.

« Enseigner la religion en Belgique ? », un documentaire de KTO avec une interview de Johanna de Villers, chargée de mission à la Cellule Étude et Stratégie du CAL.

12 septembre   

« La fatigue de vivre des seniors en débat » par Élodie Blogie dans *Le Soir* avec une interview de Jacqueline Herremans.

« Grand Baromètre : les Belges plutôt favorables à l'extension de l'euthanasie », séquence du JT de 19h00 de *RTL TVI* avec une intervention de Jacqueline Herremans.

« Jean-Pol Hecq : « La liberté des individus doit primer », une interview relative aux valeurs laïques par Jean-Jacques Durré sur *Cathobel*.

13 septembre 

« La fierté d'être Sérésien en défilé » par Philippe Bodeux dans *Le Soir* au sujet de la parade des Fieris Féeries à Seraing.

14 septembre 

Jacqueline Herremans est interviewée dans *Le Soir* sur la question « Faut-il élargir les conditions d'accès à l'euthanasie ? »

« Grand colloque autour de l'IVG ce 28 septembre », annonce Seb. G. dans *L'Avenir*.

15 septembre 

« Euthanasie des mineurs : seulement 2 cas depuis la nouvelle loi » dans la séquence « Un an après » de *La Première RTBF* avec la participation de Jacqueline Herremans.

19 septembre 

« Cachez ces seins que le navetteur ne saurait voir » par A.H. dans *L'Avenir* au sujet de la censure par la SNCB d'une affiche du Centre d'Action Laïque du Brabant wallon.

20 septembre 

Intervention de Sylvie Lausberg au sujet de la condamnation de Laurent Louis pour propos négationnistes dans la séquence du JP de 18h00 de *La Première RTBF*.

21 septembre 

« Seins nus et tronçonneuse : une affiche des Femen recalée dans les gares SNCB » par Pauline Martial et Sébastien Remacle sur *RTBF Info*.



22 septembre

« Sans un règlement régional, on n'avancera pas ». Un débat sur les pouvoirs communaux et la prostitution s'est déroulé ce jeudi » par H.G. dans *La Dernière Heure* au sujet du débat organisé par le CAL sur ce thème (Midi PIL).

28 septembre

« Journée internationale du droit à l'avortement : même en Belgique, il y a des soucis », interview de Sylvie Lausberg pour le JP de *La Première RTBF*. Également interviewée pour le *RTL Info* de 7h00 sur *BEL RTL*.

« Action aujourd'hui à Charleroi pour sortir l'IVG du Code pénal », un reportage de TéléSambre.

« Journée du droit à l'avortement : « Nous voulons que cela ne soit plus du ressort de la justice », reportage de *BX1*.

« Un millier de personnes ont manifesté à Bruxelles pour le droit à l'avortement », la dépêche *Belga* reprise par *Le Soir*, *RTL* et la *RTBF* ainsi qu'une séquence au JT de 19h30 de *La Une RTBF*. L'information est également reprise par *RFI*.

29 septembre

« Près de 30.000 avortements ont lieu chaque année en Belgique » par Maïli Bernaerts dans *La Dernière Heure* avec une interview de Sylvie Lausberg.

4 octobre

France Culture propose un reportage : « Euthanasie : visite d'une consultation spécialisée en Belgique » avec la participation de Jacqueline Herremans.

11 octobre

L'émission « Questions à la Une » sur *La Une RTBF* est consacrée à la question « Avortement: la grande hypocrisie ? » avec notamment la participation de Sylvie Lausberg.

13 octobre

« L'avenir du décret Inscription se joue dans les prochains mois » par Julien Thomas dans *La Dernière Heure* au sujet du Midi PIL organisé par le CAL sur ce thème.

« Liberté surveillée » par Julien Broquet dans le supplément Focus du *LeVif/L'Express*, annonce l'édition 2017 du Festival des Libertés organisé par Bruxelles Laïque.

18 octobre

« Déclaration commune inédite entre mondes des sports, des religions et de la laïcité » par Jean-Jacques Durré sur *Cathobel*.

« Festival des Libertés, j'écris ton nom » par Nicolas Capart dans le supplément Culture de *La Libre Belgique*.

19 octobre

« Le Festival des Libertés est toujours aussi engagé », éditorial de *La RTBF* et « Le "Festival des Libertés" pour repenser la société » par Isabelle Plumhans dans *L'Echo*.

« Coup d'envoi du Festival des Libertés » par E.F. dans *La Capitale*.

23 octobre

« "Le quatrième mur" donne le ton du Festival des Libertés » par François Colinet sur *RTBF Info*.

26 octobre

« Une quinzaine au cœur du contre-pouvoir » par Sébastien Gilles dans *L'Avenir* avec une interview de Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi.

27 octobre

« Choix de fin de vie : une brochure explicative en Province de Luxembourg », une interview de Catherine Bernard, coordinatrice de projets au CAL Luxembourg, par Anne Lemaire pour *La RTBF*.

« Le cours de citoyenneté, copier-coller des cours de religion ? », un article d'Emmanuel Huet dans *L'Avenir* avec une interview de Luc Pirson.

2 novembre

L'Avenir consacre un dossier sur la demande exprimée auprès des communes par le CAL Luxembourg en vue de la mise à disposition de salles pour des funérailles civiles ou laïques, avec notamment une interview de Marie-Ange Cornet sous le titre « Un hommage à rendre à chaque citoyen ».

3 novembre

« Pouvoir et politique au menu de la quinzaine des médias dès ce vendredi à Charleroi » par Christine Borowiak, Daniel Barbieux sur le site de la *RTBF*.

6 novembre

« Liège : les frontières et les migrations en réflexion à la Cité Miroir » par Aude Quinet dans *La Libre Belgique*.

Diffusion des valeurs laïques

7 novembre 

« Funérailles civiles : vers des salles payantes » dans *L'Avenir* avec la réaction du CAL Luxembourg.

8 novembre 

« "Et voilà le travail !" », une nouvelle exposition à la Cité Miroir » par Bénédicte Alié pour la *RTBF*, à propos de la campagne « Pas de murs à nos frontières » du CAL.

13 novembre 

« Avec "Pas de murs à nos frontières", le CAL lance le débat sur la crise migratoire », *Belga* et *RTL* reprenant le communiqué de presse du CAL.

15 novembre 

« Les piliers, ces petites boîtes étroites qui enferment l'associatif » un article de Martine Vandemeulebroucke dans le dossier « Cathos, laïcs : la chute des piliers ? » d'*Alter Échos* avec une interview de Jean De Brueker, secrétaire général du CAL.

« Bruxelles : un colloque à l'ULB sur la fin de vie », un article de *La Capitale* au sujet du colloque « Une société vieillissante : nouveaux défis éthiques » à l'initiative notamment du Centre d'Action Laïque et du Service Laïque d'Aide aux Personnes.

16 novembre 

« La Louvière : l'Étape, un maillon du Plan Grand Froid » un reportage d'*Antenne Centre* avec une interview de Stéphane Mansy, coordinateur à Picardie Laïque.

17 novembre 

« 49% des migrants sont des femmes », un article de *La Meuse - Luxembourg* au sujet d'un colloque organisé notamment par le CAL Luxembourg.

18 novembre  

À l'occasion du lancement de l'édition 2017 des Journées nationales de la prison, dont le CAL est partenaire : « Maité, l'épouse d'un détenu, se sent stigmatisée : "On ne nous considère plus comme des êtres humains" », un reportage sur *RTL*.

« En Belgique, 12.000 enfants ont un parent en prison », un article de Sarah Freres dans *La Dernière Heure*.

22 novembre   

« La sédation : panacée ? Trompe l'œil ? Hypocrisie ? » une opinion de Jacqueline Herremans, publiée par *Le Journal du Médecin*.

« Quand papa ou maman est en prison », une séquence de l'émission « Transversales » sur *La Première RTBF* dans le cadre des Journées nationales de la prison 2017. « Un papa en prison reste un papa ! », une séquence de *TV Lux*.

23 novembre 

Le Soir publie la communication du CAL relative à la manifestation contre les violences faites aux femmes, organisée à Bruxelles le 25 novembre.

Dans le cadre des Journées nationales de la prison 2017 : « Journée portes ouvertes au cœur de la prison d'Arlon », un article de Dominique Zachary dans *L'Avenir* ;

« Entretenir le lien « père-enfants » en prison » par Simon Martin dans *La Meuse*.

25 novembre  

« Manifestation contre les violences faites aux femmes : quelque 2.000 personnes dans les rues de Bruxelles », *RTBF Info*.

« 2000 personnes dans les rues de Bruxelles pour dénoncer les violences faites aux femmes », un reportage de Diane Warland et Jennifer Fuks pour *BX1*.

26 novembre 

« Saint-Nicolas : avec ou sans croix ? », sujet de « C'est pas tous les jours dimanche » sur *RTL TVI* avec la participation de Nadia Geerts, administratrice du CAL.

28 novembre    

Une rencontre entre députés bruxellois et prisonniers a été organisée dans le cadre des Journées nationales de la prison 2017 : « Une quinzaine de députés bruxellois "en prison", le temps d'une rencontre avec les détenus » par Aline Wavreille pour la *RTBF* ; « Prison visits to Forest: need for alternative punishments slammed », Oscar Schneider pour *The Brussels Times* ; « Visite des prisons à Forest : le besoin de peines alternatives notamment épinglé », la dépêche *Belga* reprise par *RTL*, la *RTBF* et *BX1*.

« Des couloirs humanitaires qui posent question », une carte blanche par Henri Bartholomeeusen, président du CAL est publiée sur le site *du Soir*.

« Une réaffirmation de fondamentaux qu'on avait oubliés », la réaction de Pierre Galand, président honoraire du CAL, suite à la prise de position du PS relative à l'inscription de la laïcité dans la Constitution, relayée par Pierre Lorent dans *Le Soir*.

29 novembre

La Libre Belgique signale que « Le CAL s'inquiète de l'initiative des cultes en faveur de 150 migrants ».

5 décembre

« La Belgique dans le top 3 mondial du respect des non-croyants : attention aux pays où vous pouvez "disparaître" pour ça... » sur *RTL* au sujet du rapport 2017 sur la liberté de pensée publié par *l'International Humanist and Ethical Union* (IHEU).

« Sept pays ont persécuté les non-croyants en 2017 », la dépêche *Belga* reprise par *L'Avenir*.

7 décembre

Sylvie Lausberg a participé à l'émission « Histoire de savoir » sur *Radio Campus* au sujet des actions menées par le CAL en matière d'avortement.

8 décembre

« Cours de religion optionnel : une démarche bien accueillie », sur *7sur7.be* d'après *Belga*. La réaction du CAL à la proposition formulée par le MR est reprise dans l'article.

11 décembre

Barbara Mourin, directrice adjointe de Picardie Laïque, est intervenue dans « Les Infos » de *TéléMB* sur la question des migrations.

13 décembre

« Le cours de religion ou de morale doit-il devenir une option dans l'enseignement officiel », sujet de « Débats Première » sur *La Première RTBF* avec la participation de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

« Bruxelles : plusieurs milliers de manifestants ont réclamé une autre politique migratoire européenne », *Belga / La Libre Belgique*, reportage au sujet de la mobilisation soutenue par une coalition d'associations dont Bruxelles Laïque.

18 décembre

« Un appel pour révolutionner le cours de religion et morale » par Eric Burgraff dans *Le Soir*. La position du CAL et de la FAPEO est évoquée sous le titre « Le flop des deux heures de CPC ».

23 décembre

« André Lepas : "La laïcité évolue vers une notion générale de vivre ensemble !" », une interview du président de la Maison de la Laïcité de Verviers dans « Complément d'Infos » sur *TéléVesdre*.



Liberté



La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres.

Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

« Pas de murs à nos frontières »

En 2015, l'Europe faisait face à la crise migratoire la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, de nombreux migrants continuent de franchir les portes de l'Europe. Une pression migratoire qui suscite tantôt des attitudes de rejet, tantôt des actes de solidarité de citoyens, ou encore l'ouverture ou la fermeture des frontières des pays européens.

Avec la campagne communautaire d'éducation permanente « Pas de murs à nos frontières », le mouvement laïque a décidé de mettre en débat l'indispensable évolution de nos politiques migratoires. Il invite à opter pour une politique qui accompagne, encadre et garantit des conditions dignes aux personnes plongées dans la réalité du phénomène migratoire. Il soutient une politique de migration qui permette la mobilité de tous les êtres humains sans qu'ils puissent devenir victimes d'exploitation.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et l'Asbl Mnema ont lancé la campagne, lors d'une conférence de presse, le 13 novembre. Dans le cadre de cette campagne, pendant un mois, jusqu'au 18 décembre, à la Cité Miroir, la régionale de Liège a proposé une large programmation dont plusieurs expositions telles que « Frontières » de Bruxelles Laïque, « Je suis humain » d'Amnesty International, « Moving Beyond Borders » de Migreurop ou encore « No Pasara » de la photographe Leila Alaoui ... Des visites guidées et des animations ont permis d'interagir avec des publics très divers et de nourrir la réflexion sur l'origine même des frontières, sur les politiques européennes en la matière et sur les motivations de ceux et celles qui quittent leurs pays.

Le 7 décembre, le CAL Communautaire a organisé une rencontre (Midi PIL) avec les représentants politiques intitulée « Liberté de circulation : un changement de paradigme est-il possible ? » afin que les citoyens puissent débattre d'un potentiel changement de paradigme en matière de politique migratoire.

Le CAL Luxembourg a, quant à lui, réalisé un outil pédagogique prenant la forme d'un jenga géant dans lequel chaque brique renvoie à une question et donne la possibilité d'entamer une discussion sur la question des migrations. Cet outil a été testé avec succès lors des assises migratoires à Chassepierre et aux Solidarités à Namur. La régionale du Luxembourg a également sensibilisé les mandataires politiques à la thématique et diffusé les outils de campagne aux groupes de réinsertion professionnelle et aux associations laïques de la province.

Depuis de nombreuses années, Bruxelles Laïque est impliquée dans les questions migratoires que ce soit par des opérations de sensibilisation ou en soutien à des initiatives de mobilisation concrète. Dans le cadre de la campagne d'éducation permanente, la régionale a voulu développer de nouvelles approches de sensibilisation, notamment par la mise sur pied d'une foire d'art migratoire, qui a permis aux migrants de présenter leurs œuvres artistiques au grand public. L'évènement « L'Art du Mouvement Perpétuel » est une initiative de différentes associations qui encourage, entre autres, la déconstruction des préjugés à l'encontre des migrants et appelle à la valorisation de leur apport culturel. L'évènement a rassemblé et facilité les échanges entre des artistes migrants qui travaillent sur le thème de la liberté de circulation et un large public bruxellois. Les œuvres ont été exposées dans les salles du BRASS, à Forest, ce

qui a permis de toucher un public généralement peu sensibilisé à cette question. Des ciné-rencontres et des débats ont également été organisés pour compléter l'évènement. L'exposition « Peau à peau » réalisée lors des ateliers d'alphabétisation de Bruxelles Laïque a aussi été intégrée. Dans cette exposition, les participants ont décrit leur voyage pour arriver en Belgique, leurs rêves, leurs envies et leur nouvelle manière de vivre.

Picardie Laïque est allé à la rencontre des associations qui le souhaitent afin de réfléchir ensemble à cette question sensible. Elle a organisé plusieurs rencontres-débats.

Toujours dans le cadre de la campagne, la régionale de Namur a projeté deux films sur la thématique lors des « Soirées Lumières » : « Lo sto con la sposa » et « Fuocoammare ». La projection était suivie de débats sur la fermeture des frontières et ses dérives, sur le traitement inégalitaire de la liberté de circulation selon qu'on appartienne à un pays du nord ou du sud, sur les atteintes à la dignité de la personne humaine ainsi que sur l'hypothèse d'une liberté de circulation reconnue à tout être humain. Par ailleurs, la régionale a créé le jeu de rôle « marche et démarche » permettant de faire l'expérience du parcours migratoire. Le participant est invité à endosser concrètement le rôle d'un migrant. L'objectif est de faire émerger des actions pouvant modifier et améliorer les situations vécues par les demandeurs d'asile notamment.

L'émission radio « Libres, ensemble » a consacré quatre émissions à la thématique de la campagne : « Entre les murs, des mots. Les Centres fermés à découvert », diffusée le 28/01/2017, « Migration : l'heure des choix »,

diffusée le 24/06/2017, « MENA cherchent logements désespérément », diffusée le 26/08/2017 et « No Pasara, liberté de circulation, frontières et migrations », diffusée le 02/12/2017.

La campagne a également été abordée quatre fois dans l'émission télé « Libres, ensemble » : « Centres fermés, des mots entre les murs », diffusée le 12/02/2017, « MENA, logés à la mauvaise enseigne ... », diffusée le 31/10/2017, « Pas de murs à nos frontières », diffusée le 17/12/2017 et « La musique, moteur d'émancipation » sur le groupe Refugees for Refugees, diffusée le 26/12/2017.

Focus sur les systèmes au Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonance à de nombreuses et éparées démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. En 2017, le Festival des Libertés a invité le public à comprendre les rouages des différents systèmes qui organisent la vie collective, à critiquer ceux qui dysfonctionnent et à s'émanciper des systèmes qui aliènent ou oppriment.

En compagnie de philosophes, de politologues, de sociologues, d'économistes, de juristes autant que d'acteurs de terrain, d'activistes, de syndicalistes et d'experts du vécu, le public s'est réuni en nombre pour décortiquer le système financier, ses mécanismes d'endettement et

d'évasion fiscale, le système scolaire et sa reproduction des inégalités, le système médiatique et sa diversification via les médias virtuels. Cette année, les documentaires et les moments de discussion ont évoqué les migrants téméraires qui bravent la mer et les barbelés d'Europe, les promotrices des droits des femmes en Afghanistan ou en Amérique Latine, le populisme et le rejet du système en Grèce, en Italie, en Inde, les survivants de la terreur de Daesh, ... Le public s'est aussi laissé bousculer, soulever ou enflammer par les concerts, les spectacles, les créations théâtrales. La qualité artistique, la richesse bariolée, la pertinence politique et l'ambiance chaleureuse de cette édition ont été largement saluées par le public, les partenaires et les médias. La participation des citoyennes et citoyens a été impressionnante tant par sa quantité que par sa qualité.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, porter le pin's Triangle rouge, c'est résister aux dangers des idées extrémistes et liberticides principalement véhiculées par l'extrême droite. Le porter, c'est aussi participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

PAS
DE MURS
À NOS
FRONTIÈRES

19 ▶ 28 OCTOBRE 2017
THÉÂTRE NATIONAL



FESTIVAL DES FESTIVAL VAN DE
LIBERTÉS
VRIJHEID



Liberté

Droits de L'Homme en Europe

Au niveau international, le CAL a été invité à participer à un séminaire organisé à Gdansk en Pologne dans le cadre du réseau européen « NECE », réseau consacré à la promotion de l'éducation citoyenne en Europe et au partage d'expériences à ce sujet. Le séminaire portait sur la fragilisation des démocraties en Europe et les possibles réponses en matière d'éducation citoyenne. La contribution du CAL s'est faite dans le panel « Régimes illibéraux : le cas de la Hongrie. »

Également à travers la FHE, le CAL a contribué, tout au long de l'année, au travail de *Civil Society Europe*, une organisation coupole réunissant une trentaine de réseaux d'organisations de la société civile européenne. Au sein de cette organisation, la cellule Europe et International du CAL s'est concentrée sur le groupe de travail *Shrinking Civic Space*, dédié au monitoring et à la lutte contre les nombreuses atteintes en Europe à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. Des rencontres avec des décideurs européens, dont le premier vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans, ont été organisées.

À l'invitation du « European Bangladesh Forum », le CAL a rencontré la diaspora bangladaise en Europe pour discuter des violences à l'encontre notamment des laïques et libres penseurs dans un pays jadis laïque mais qui plie aujourd'hui face aux mouvements islamistes.

Par ailleurs, le CAL a activement contribué aux travaux de l'ONU à travers la FHE qui dispose d'un statut consultatif auprès des différentes instances onusiennes. En juin et en septembre, le CAL a pris la parole devant les 47 États membres du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour dénoncer les violations persistantes des droits sexuels et reproductifs des femmes, notamment en Europe.

Conjointement avec l'IHEU, le CAL a mis en lumière la situation critique des non-croyants et libres penseurs à travers le monde, notamment en Arabie Saoudite, au Pakistan et au Bangladesh.

Dans la perspective de promouvoir les valeurs laïques au niveau international, le CAL a également nourri pour la seconde fois les travaux du Comité des droits de l'Homme de l'ONU sur l'interprétation du « droit à la vie » tel qu'il est protégé par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le CAL a défendu une interprétation progressiste de ce droit, en demandant au Comité d'y inclure notamment le droit à l'avortement et celui de mourir dans la dignité ; appel qui a été entendu dans le texte final du comité.

Démocratie participative

Par le biais d'une pièce de théâtre « Fight Night », Bruxelles Laïque a invité les élèves du secondaire à interroger la notion de « Démocratie participative » ainsi que les valeurs et les principes que sous-tendent nos démocraties. Les élèves ont ainsi pu prendre conscience de leur responsabilité en tant qu'électeur et des conséquences de leurs votes. Les interventions qui se sont déroulées en classe, leur ont permis de discuter de l'équilibre fragile et délicat que constitue l'articulation des libertés individuelles et des libertés collectives, seules garantes de l'application des droits collectifs, de l'organisation d'une société juste et égalitaire au service de tous et du bien commun.

La régionale de Namur, partenaire du FIFF Campus, a proposé, à un public jeune, une démarche de réflexion critique sur les mécanismes du discours populiste, les dispositifs de désinformation, les glissements de langage ... Le film documentaire « Rien n'est pardonné » de Vincent Coen et Guillaume Vandenberghe suivi par une animation autour de l'exposition « Langage et discours de haine : Résistons ! » ont favorisé le débat.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio et de télé pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a largement participé à la quatrième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Gedetineerd ? Détenu ? En de familie ? Et la familie ? » Ces journées se sont déroulées du 17 au 28 novembre. Elles ont sensibilisé le grand public et le monde politique à la réalité de la condition pénitentiaire et aux difficultés de maintien du lien entre les détenus et leurs familles. Ont été proposés par les diverses associations participantes : films, débats, journées d'étude, théâtre, conférences, ateliers d'expression dans les prisons, émissions radio, animations dans les écoles ...

Le mouvement laïque a contribué activement à l'organisation de plusieurs événements. Au Centre culturel à Molenbeek « Brass'Art », le 23 novembre, le CAL a organisé une soirée-débat sur le thème de la surveillance électronique comme peine alternative.

Le court métrage intitulé « Tout va bien » du réalisateur Laurent Scheid a été projeté et a été suivi d'un débat avec Marie-Sophie Devresse, professeur de droit et criminologue, Annie Devos, directrice générale des maisons de justice et Marco Obradovic, avocat et spécialiste en droit pénitentiaire.

Afin de conscientiser le monde politique au vécu des détenus, une visite parlementaire a été organisée par le CALCOM et Bruxelles Laïque à la prison de Berkendael et à la prison de Forest. Ces deux visites ont été préparées en amont lors d'ateliers d'expression citoyenne, avec des personnes incarcérées et des membres du personnel de la prison, afin que les détenus puissent témoigner de leur vécu en prison et des difficultés qu'ils éprouvent quant au maintien du lien avec leurs familles.

Tous les députés issus des partis démocratiques du Parlement bruxellois ont été invités à participer à cette visite ainsi que les membres de cabinets des ministres compétents. Ensuite, une conférence de presse a eu lieu à la Cellule 133, rue Ducpétiaux, afin que les députés puissent, à tour de rôle, prendre la parole et relater la visite aux journalistes présents.

Par l'achat de jouets, jeux de société et matériels de puériculture, le CAL a souhaité améliorer les conditions d'accueil des familles dans les salles de visite des trois prisons bruxelloises.

Le 5 décembre, le CAL a également invité le grand public à visionner des extraits du documentaire du photo-reporter Cédric Gerbehaye sur le travail d'immersion à la prison de Forest. Plus de 80 personnes étaient présentes à l'occasion de cette projection qui a été suivie d'un débat.



Liberté

La régionale de Bruxelles, particulièrement investie dans la question carcérale depuis longtemps, par le biais d'ateliers d'expression citoyenne dans les prisons, par des interventions, par la participation à des plateformes, a créé une conférence gesticulée nommée « Taule, errances ». La conférence gesticulée est un outil d'éducation permanente qui poursuit une finalité de transformation sociale. Par l'articulation des expériences vécues et des connaissances académiques, la conférence gesticulée permet de mobiliser le public sur une problématique sociale, sociétale ou politique. Fin 2017, quatre représentations ont eu lieu.

La régionale de Namur a également contribué activement à ces journées. La conférence-débat « Famille et détention : tous en prison ? » avec des acteurs de terrain, a permis d'alimenter la réflexion et les échanges sur le parcours difficile de la réinsertion et la rupture brutale pour la personne incarcérée mais également pour sa famille et ses proches. Une exposition de dessins ainsi que la projection du court métrage « Marlon » de Jessica Palud ont pu dévoiler les difficultés pour les proches d'une personne détenue. Deux ateliers : « L'impact de l'incarcération sur la famille à la sortie de prison et lors de la réinsertion » et « Rôle de la famille dans la surveillance électronique et dans la détention à domicile » ont proposé des pistes de réflexion autour de la réinsertion.

Tout au long de l'année, le CAL Namur offre, aux détenus de la prison de Dinant, des ateliers de formation en informatique afin de les outiller dans la perspective d'une sortie prochaine. Au sein de la prison d'Andenne, la régionale de Namur propose aussi des moments de rencontres et d'échanges qui donnent la parole à ces personnes privées de liberté. Ces « Cafés-concerts d'idées » leur permettent d'exprimer leurs opinions, leur donnent le goût du débat et développent leur esprit critique par la confrontation des idées. C'est également un moyen de retrouver la confiance utile à la mobilisation et à l'action par le questionnement. Ils suscitent la réflexion sur soi, les autres et la société et permettent aux détenus de prendre conscience de leurs droits et devoirs. Les thèmes abordés cette année, choisis avec les détenus, portaient sur la démocratie, le populisme, la mixité sociale, l'honnêteté, la laïcité en Belgique, le sentiment d'insécurité, la réinsertion, la surveillance électronique, le maintien du lien, les relations avec la famille ...

La régionale de Charleroi, dans le cadre de ces Journées Nationales de la Prison, a organisé plusieurs rencontres-débats. L'une intitulée « Détention et effet collatéral sur les proches », ponctuée par la projection de reportages du CLAV sur le métier de conseiller moral et celui de l'Asbl « J'arrive » qui a donné la parole aux proches des détenus.

L'autre conférence a traité de : « Le détenu et la famille : le traumatisme carcéral en question ». Les conférenciers ont abordé des questions telles que « Pourquoi punit-on ? », « Qui punit-on ? », « Comment punit-on ? ». Le débat a notamment mis en lumière le traumatisme et les chocs psychologiques vécus par certains enfants du fait de la détention d'un parent.

Le CAL continue à travailler au sein de la plateforme pour sortir du désastre carcéral. Cette plateforme s'est constituée pour lutter contre le projet de construction d'une méga-prison de 1.200 places sur le territoire de la ville de Bruxelles, à Haren. La plateforme réfléchit et mène des actions pour dénoncer notamment le gigantisme de ce projet qui, en plus, ne permettra pas une meilleure réinsertion des personnes détenues. Ce dossier se caractérise par son opacité et un déni de démocratie sur plusieurs plans.

En outre, le CAL est toujours membre de la plateforme « OPCAT » qui regroupe plusieurs associations actives dans le domaine pénitentiaire. Cette plateforme a pour objectif de mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture.

Faites de la musique,
pas des centres fermés

Depuis sept ans, le Festival Steenrock, organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux. Concerts, prises de parole, visites parlementaires du centre, stands d'information, ateliers... ont été organisés dans le champ situé entre le Centre 127 bis et le Centre 127 ter de Steenokkerzeel. Plus de 900 personnes ont pu s'informer et prendre la mesure de ce qui se passe derrière les grillages des centres ainsi que communiquer avec les détenus par des slogans, des panneaux et des conversations téléphoniques diffusées sur la sono du festival. Les parlementaires ont visité le Centre avec des membres organisateurs. Grâce à un élargissement des partenariats et à une communication soutenue, cette édition a été marquée par un public nettement plus nombreux que lors des éditions précédentes.

Écouter, développer le potentiel
des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières.

Cette année a été l'occasion de mettre en place des réunions d'échanges entre les conseillers laïques en prison et en IPPJ. Le 17 mai, une rencontre entre les conseillers laïques et Lucien Nouwynck, Premier avocat général, a eu lieu sur le thème du secret professionnel. Celui-ci a présenté les principales modifications du Code pénal relatives au secret professionnel (nouvel article 458ter) et les conséquences de ces modifications sur le travail de terrain des conseillers. Un fructueux échange avec les travailleurs a ensuite été mené pour appréhender au mieux les enjeux de ces modifications législatives.

Les visites de services agréés tels que l'AMO « Dynamo international » ou l'Asbl « Défense des Enfants-International » ont été organisées. Un travail sur la revalorisation barémique a été poursuivi auprès des responsables politiques compétents.



Liberté

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Plusieurs régionales dont celles du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg continuent à offrir un service complet en matière de cérémonies laïques.

Cette année, les demandes de cérémonies, notamment en matière de funérailles, ont continué à augmenter pour la régionale du Luxembourg. Cela est notamment dû à une meilleure connaissance par les principaux funérariums de la province du service offert par le CAL Luxembourg. Les demandes concernent majoritairement des décès difficiles de bébés, de jeunes adultes ou des suicides... Par ailleurs, le nombre de demandes de parrainage et de mariage reste constant.

Laïcité Brabant Wallon, quant à elle, a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2017, avec tous les officiants du Brabant wallon. 75 cérémonies ont été réalisées dont une cérémonie d'accueil d'enfants dans une famille recomposée, cérémonie bien singulière que seule Laïcité Brabant Wallon propose. Au cours de cette cérémonie, le parent biologique et le beau-parent s'engagent, ensemble et individuellement, à guider, aimer, protéger, nourrir, être disponibles et à l'écoute, pourvoir aux besoins, de tous les enfants faisant partie du foyer. Cette cérémonie bien que n'ayant aucune portée officielle - ce n'est pas une adoption, au sens légal du terme - est chargée d'émotion et d'affection. Elle est destinée à souder les membres d'une nouvelle famille et à rassurer chaque enfant quant à sa place dans la maison. Cet engagement est un acte fort, pris publiquement, face aux amis et aux membres des deux familles. Le contexte délicat d'une famille recomposée nécessite de la prudence et du doigté tant durant les réunions de préparation que lors de la cérémonie proprement dite.

Laïcité Brabant Wallon forme ses officiants pour ce type de cérémonie. Ils sont, de plus en plus, encadrés par une psychologue, spécialiste des problèmes propres aux familles recomposées.

Pour la quatrième année consécutive, Bruxelles Laïque a organisé la Fête Laïque de la Jeunesse. Elle a rassemblé une centaine d'élèves qui suivent le cours de morale en 6e primaire, le 4 juin 2017 au Théâtre National. Cet événement a été créé par et pour les enfants afin de leur offrir l'occasion de vivre une expérience unique, à la fois individuelle et collective, lors du passage de l'enfance à l'adolescence.

En guise de préparation à cette cérémonie, plus de 600 enfants, dans diverses écoles de la Région de Bruxelles-Capitale et des communes à facilités, ont participé à des ateliers. De janvier à mai 2017, les élèves ont été invités à des activités de réflexion autour du mythe de Gygès. Ce mythe bouscule, interpelle, interroge et fait raisonner chez les enfants les premiers questionnements propres à l'approche du monde adulte : l'adolescence. Ce récit confronte le jeune à son autonomie, sa raison, sa liberté de conscience, son rapport à la règle, sa capacité d'agir et à son désir d'être. Il l'interpelle dans son rapport à l'autre, dans sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans ses formes d'engagement et dans sa participation à l'intérêt commun au sein d'une société plurielle et diversifiée. Ils ont ainsi eu l'occasion de se confronter à leurs « impatiences », de les traduire en résonance avec les enjeux de l'adolescence du 21^e siècle et de les teinter des valeurs laïques en accord avec leurs aspirations, leurs doutes, leurs attentes et leurs préoccupations.

Afin de construire la cérémonie autour de paroles d'enfants, les animateurs ont invité les enfants à débattre au sein de leur classe autour du témoignage d'un père d'un enfant harcelé et de thèmes tels que la migration, l'écologie, l'endoctrinement... Ces paroles d'enfants ont été filmées et intégrées à la mise en scène. C'était émouvant pour les parents, les enfants et les amis de découvrir ces débats qui ont montré la révolte des enfants envers l'injustice, la découverte de leurs idéaux, de leurs souhaits, de leurs regards portés sur le monde qui les entoure et de la manière dont ils voient leur futur. Cette nouvelle mise en scène, plus intimiste, plus centrée sur le débat et le libre examen a énormément plu aux spectateurs, venus nombreux pour entourer ces jeunes.

« Le Rassemblement Fête Laïque de la Jeunesse 2017 » a réuni l'ensemble des jeunes en Province de Liège qui voulaient célébrer leur fête de la jeunesse. Avec la collaboration des 23 associations organisatrices, les jeunes ont assisté à Huy, Verviers et Liège (Cité Miroir) aux représentations du spectacle « Coco & Co » suivies d'échanges nourris. Le jeune public a débattu avec les comédiens et animateurs du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Ces moments vécus ensemble participent de la création d'une conscience commune et d'une adhésion aux valeurs démocratiques.

La régionale de Namur a, elle aussi, poursuivi son investissement dans la promotion des fêtes laïques de la jeunesse, notamment par des insertions dans les quotidiens et dans les bulletins communaux, des bandeaux internet, un article dans le JDE ainsi que des mailings aux parents de la Province ayant un enfant en âge de faire la FLJ.

Exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage »

Présentée pour la première fois en Belgique, l'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage » créée à l'initiative de la Fondation Lilian Thuram (Éducation contre le racisme) et du Groupe de recherche Achac, s'est installée pour plusieurs mois à La Cité Miroir à Liège, du 16 septembre 2016 au 28 février 2017. Sur les seuls mois de janvier et février 2017, elle a accueilli 7230 visiteurs. Cette exposition montre comment, pendant près de cinq siècles, l'industrie de l'exhibition humaine va fasciner plus d'un milliard de visiteurs et va montrer en spectacle plus de 35 000 hommes, femmes et enfants dans le monde entier. Ces mises en scène, premiers contacts visuels entre les cultures, ont tracé une frontière et une hiérarchie entre prétendus « civilisés » et prétendus « sauvages » dans les esprits en Occident. À travers le phénomène des « Zoos humains », les spectateurs appréhendent comment se sont installés les préjugés racistes au temps des grands empires coloniaux. Le racisme reste avant tout une construction intellectuelle. L'exposition et les nombreuses visites animées qui l'ont enrichie invitent chacun à prendre conscience que l'Histoire nous a conditionnés, de génération en génération, à nous voir, avant tout, en tant que Noirs, Blancs, Maghrébins, Asiatiques... En proposant cette thématique, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège Asbl et l'Asbl Mnema ont mis en lumière cette réalité historique et ont engagé une réflexion sur notre héritage intellectuel afin de comprendre comment naissent les préjugés et comment les déconstruire.



Liberté

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

Sortir l'IVG du Code pénal

Le CAL continue ses actions entreprises en 2015 et 2016 afin de faire reconnaître l'IVG comme étant un droit des femmes et le faire sortir définitivement du Code pénal. Plusieurs propositions de loi ont été déposées en commission Justice. Dans cette perspective, le CAL a actualisé la plaquette publiée en 2015 sous le titre : « L'avortement et le Code pénal belge. 1867-2017 ». Elle fait le point sur les derniers développements politiques et renvoie aux colloques organisés en 2016 et début 2017 au Sénat. Ce dernier, organisé conjointement avec deMens.nu, a permis de mettre autour de la table les représentants de sept partis démocratiques afin de trouver un consensus pour améliorer l'information sur l'IVG et sortir de la culpabilisation inhérente au maintien de cet acte médical dans le Code pénal.

Dans la foulée, le CAL a publié « Sortir l'avortement du Code pénal belge ; Actes des colloques ». Ces rencontres et ces publications ont donné lieu à de nombreux commentaires et publications d'articles dans la presse et les médias.

En prolongement de ces actions de sensibilisation, le CAL a été invité, à de multiples reprises, à des rencontres, conférences ou festivals afin d'expliquer à un public diversifié pourquoi cette revendication est portée par le CAL et comment agir pour parvenir à modifier la loi. Le 23 novembre, le CAL Communautaire a animé un débat avec les responsables politiques, un Midi PIL, intitulé « IVG hors du Code pénal. Six propositions de loi, et puis quoi ? ». Le 25 novembre, lors de la journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes, le CAL, partenaire de la grande manifestation nationale et de la plateforme MIRABAL, a axé son action sur la modification de la convention d'Istanbul qui reconnaît désormais que les grossesses forcées font partie des violences envers les femmes. Un encart dans *Le Soir* a été publié afin d'en informer l'opinion publique.

Le 28 septembre, dans la continuité de la campagne « IVG hors du Code pénal », le CAL Charleroi, entouré de nombreux partenaires associatifs du territoire de la régionale, a consacré une journée entière à informer et débattre de la problématique de l'IVG. Des militantes, des acteurs de terrain (médecins, responsables de plannings...) et des responsables politiques sont intervenus au cours de la journée. Celle-ci s'est clôturée par une action « choc » devant le tout nouveau complexe commercial « Rive Gauche ». Des comédiens et comédiennes emprisonnés derrière des grilles ont attiré l'attention du public, l'ont interpellé et ont engagé

la discussion sur la nécessité de dépénaliser l'avortement. Des documents d'information, des tracts, des badges et des ballons ont été distribués au moment le plus fréquenté de ce lieu commercial.

De plus, le CAL continue à gérer et alimenter la page Facebook de la plateforme Abortionright ainsi que son site, avec notamment une revue de presse quotidienne des questions touchant à l'avortement et à la contraception. Cette plateforme compte désormais plus de 9.000 adhérents. Ce site a été amélioré et est désormais traduit en espagnol.

L'émission radio « Libres, ensemble » a consacré trois émissions à la thématique de l'IVG notamment à propos de la pilule du lendemain et des plannings qui entrent « en désobéissance » ainsi qu'une émission télé sur le droit à l'avortement dans toute l'Europe.

Fin de grossesse prématurée

Le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions de loi donnant un statut au fœtus. Les différentes propositions introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et même d'assimiler l'avortement à un infanticide. Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de naissance et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ».

EVTRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVTRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVTRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVTRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Cinq ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. Le droit pour tous les jeunes de bénéficier de l'EVTRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas également à tous les élèves.

Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs. En 2017, le groupe « Croissance », a continué à faire parler de lui. Cette association catholique ultraconservatrice a proposé aux écoles des pseudo animations EVRAS où l'IVG est assimilée à un crime, l'homosexualité à une déviance et la contraception réduite à son plus simple appareil (l'abstinence en dehors des relations conjugales).

Le mouvement laïque est resté actif sur ce dossier tout au long de l'année : interpellations et rencontres avec des mandataires politiques, articles divers, animations, conférences. Une émission télé de « Libres, ensemble » y a aussi été consacrée en septembre sous le titre « EVRAS : un combat inachevé ». L'objectif : rendre effective la généralisation de l'EVTRAS en créant un label contraignant pour les opérateurs d'animation qui s'adressent aux élèves et en balisant clairement les contenus de l'EVTRAS.

Le projet de labellisation de l'EVTRAS en milieu scolaire, qui semblait en bonne voie en 2016, a subi de rudes attaques en 2017. La ligne de rupture apparaît nettement entre le pilier laïque et le pilier catholique. Le CAL n'a pas manqué de réagir à la sortie de l'UFAPEC (Union des fédérations de parents de l'enseignement catholique) en publiant une prise de position le 25 août : « EVRAS : les catholiques repartent à l'offensive ».

L'année 2017 a néanmoins connu une avancée sur ce dossier, laquelle n'est certainement pas étrangère aux actions du CAL. Un label concernant les animations EVRAS réalisées dans les associations de jeunesse a été créé par la ministre communautaire de la Jeunesse et de l'Égalité des chances. C'est un premier pas. Mais ce qui précède démontre bien que la « bataille de l'EVTRAS » est loin d'être gagnée. Le CAL continuera à la mener, notamment en poursuivant ses actions au sein de la Plateforme EVRAS qui compte désormais 15 associations membres.



Liberté

La régionale de Namur a proposé diverses animations à l'EVRAAS. Les animations « Clé de genres » et « Plaisir d'Amour » ont invité les personnes à s'exprimer sur ce qui fait sens dans la relation amoureuse, sur les limites et sur les normes en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Le but étant avant tout de déconstruire les stéréotypes de genre, les rôles sociaux assignés, leur fonctionnement et les conséquences en termes de discrimination en faisant appel à la réflexion critique, au questionnement et au débat contradictoire.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, il y a 15 ans, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, pour surfer ensuite sur la vague médiatique qu'elle occasionne. Un véritable travail de sape qui appelle à la vigilance.

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de clarifier les conditions à l'exercice de la clause de conscience, parfois détournée en usurpant la notion d'objection de conscience.

Le 21 décembre, un Midi PIL avec les représentants politiques a été organisé par le CAL communautaire sur la question : « Euthanasie : quelles sont les améliorations possibles de la loi actuelle ? » Ce débat a permis des échanges nourris avec le public.

Assuétudes

Fort du constat que la lutte répressive contre l'usage des drogues a largement montré ses limites et que la prohibition en vigueur a davantage aggravé les problèmes sociaux, sanitaires et sécuritaires qu'elle ne les a réglés, le groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque, dans une perspective résolument progressiste, a élaboré, en 2002, une proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921, visant à réglementer le commerce de toutes les drogues. Après l'élaboration d'une première proposition de loi, le groupe de travail a accompli un important travail d'actualisation du texte initial sur base de nouvelles orientations en y intégrant, entre autres, de manière plus précise les aspects relatifs à la prévention et à la réduction des risques. Finalisée en 2014, cette nouvelle proposition de loi a fait l'objet, cette année, d'une édition sous forme de brochure afin d'en faciliter la diffusion auprès des mandataires politiques mais aussi du public.

En 2017, le débat s'est indéniablement focalisé sur la question de la réglementation du cannabis, en raison notamment du dépôt de propositions de loi émanant d'Ecolo et du PS. Muriel Gerken (Ecolo), Julien Uyttendaele (PS) et Georges-Louis Bouchez (MR) ont été invités à en exposer les orientations respectives dans

l'émission radio « Libres, ensemble » intitulée « Fumée blanche pour le cannabis ? », le 6 mai 2017.

En télévision, Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg et membre du groupe de travail « Drogues », a commenté lesdites propositions et exposé les dispositions relatives au cannabis préconisées par le CAL dans l'émission « Libres, ensemble » : « Cannabis : stop à l'hypocrisie ! Légalisons ! » du 13 juin 2017.

Le groupe de travail a poursuivi ses échanges avec ses partenaires au sein de la plateforme de réduction des risques. Dans ce cadre, il a, cette année encore, soutenu et relayé, en Belgique, la campagne internationale « Support. Don't punish ! » visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques actuelles en matière de drogues. Le CAL a activement participé à l'édition 2017 de l'événement en Belgique. Le rassemblement au Parc de Bruxelles, le samedi 24 juin, avec des animations, des débats et des concerts, a rencontré un beau succès. À cette occasion, l'émission de radio et de télévision « Libres, ensemble » y a consacré un reportage.

Tout au long de l'année, des efforts de sensibilisation à l'intérêt de la mise en œuvre d'une politique alternative en matière de drogues ont été poursuivis. Ainsi une animation « Cannabis Talking Club », a été assurée sur le stand du CAL durant les deux jours des Solidarités à Namur. Elle visait à rencontrer les festivaliers afin de les sonder et de discuter avec eux des propositions de modifications législatives en matière de cannabis élaborées par le CAL et également à leur fournir des informations sur les réductions des risques. Dans la même optique, en septembre, un stand a été tenu lors des

Journées d'accueil des étudiants de l'ULB. En décembre, une formation a été assurée auprès de travailleurs des régionales en vue de pérenniser l'usage du sondage élaboré sur la réglementation du cannabis.

Le CAL a, en outre, adhéré à la campagne #Stop1921, une initiative de la FEDITO BXL, de Bruxelles Laïque et de Liaison Antiprohibitionniste, qui vise à sensibiliser le législateur et l'opinion publique à la nécessité de remettre en question la politique de prohibition des drogues, vieille de 100 ans et dont les effets sont désastreux, notamment en matière de santé publique et d'engorgement du système judiciaire.

La régionale du Luxembourg continue, elle aussi, à participer activement aux travaux du groupe « Drogues » du CAL. Son service *Drugs'Care Infos-Services*, service d'aide et de soins en assuétude subventionné et agréé par la Région wallonne, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival, les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool et les autres drogues, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg. Ce service a vu une augmentation de fréquentation dans son service bas seuil d'Arlon. Le service « douche » est très prisé par les personnes fragilisées d'Arlon. Des kits d'hygiène sont mis à disposition.

Les opérations « Boule de Neige » sur l'alcool ont ciblé, cette année, les rhétos et une nouvelle opération a été développée en partenariat avec l'Observatoire de la Santé de la Province : « Boule de Neige » sur le cannabis.

L'équipe du CAL Luxembourg a également poursuivi ses actions de prévention dans les établissements scolaires avec trois animations, Potados pour les 10-12 ans et leurs parents, AiTaCaMu pour les 12-15 ans et Dépendances et limites pour les 16 ans qui ont été agrémentées d'un nouvel outil de prévention sur Facebook.



Égalité





Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance :

L'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit. Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Culture populaire

« Pop Up Virus Culturel » est une plateforme associative, culturelle et artistique qui s'est constituée en 2011 autour de l'évènement majeur « Mons 2015 Capitale européenne de la culture ». Elle est née de la volonté de 6 associations et de 2 artistes actifs dans le secteur de l'éducation populaire et de la culture de la région Mons-Borinage-Centre, dont Picardie Laïque. Leur volonté a été de travailler à un programme d'actions à destination et avec le public populaire dans le cadre de « Mons 2015 » et au-delà. Cette année, la plateforme a relancé le groupe « Artistes » en vue de la mise sur pied d'un « workshop » en 2018, afin de permettre une interdisciplinarité créative autour d'un moment commun de confrontation artistique positive. Par ailleurs, grâce au subside de la Région wallonne, « Pop Up » a développé le projet « l'interculturalité, un défi pour notre société » qui a donné la parole aux personnes étrangères et d'origine étrangère installées dans la région de Mons sur leur perception du fonctionnement de la région et la réelle prise en compte de la diversité dans l'organisation de ses institutions. Ce recueil de paroles a donné lieu à la publication d'une brochure dont une présentation publique a eu lieu le 29 juin.

Fieris Féeries

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'est depuis longtemps intéressé à l'articulation entre la démocratie représentative et la participation citoyenne. S'appuyant sur un travail de 15 ans dans le quartier du Molinay à Seraing et convaincu que la participation culturelle de chacun s'avèrera bénéfique pour la construction d'un vivre-ensemble démocratique et solidaire, en 2012, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'associe au Centre Culturel de Seraing pour initier un processus participatif à l'échelle du territoire sérésien.

À travers les associations socioculturelles, les groupes folkloriques, les entreprises locales, les services publics locaux ... un appel à participer à l'élaboration collective d'un spectacle de rue racontant Seraing et ses multiples richesses, les « Fieris Féeries », est lancé aux Sérésiens de toutes conditions. Pendant plus d'une année, des dispositifs personnalisés sont mis en place pour permettre la participation de tous en fonction de leurs envies et de leurs compétences mais aussi pour créer un maximum d'occasions de rencontres entre eux. La mise en scène est assurée par la Compagnie de la Sonnette afin de garantir la direction, la cohérence et la plus-value artistique du projet collectif.

Le 1er octobre 2017 s'est déroulée la 3e édition, suivie par près de 12.000 spectateurs.

Les dogmes médiatiques

Bruxelles Laïque a confronté les élèves du secondaire aux discours stéréotypés induisant préjugés et représentations erronées sur base de divers supports qu'ils utilisent régulièrement : presse écrite, réseaux sociaux Par l'analyse libre-exaministe, les jeunes ont pu prendre conscience des enjeux du traitement et de la diffusion de l'information mais aussi de leurs rôles et responsabilités lors de l'utilisation de ces médias et réseaux sociaux. Les élèves ont débattu de leurs pratiques individuelles et collectives, identifié, analysé et déconstruit les amalgames et les discours discriminants et stigmatisants véhiculés par certains médias. Différentes pistes pour se prémunir des dangers liés à l'exposition de leur vie privée sur Internet ont été identifiées. Une façon aussi de désacraliser les médias et les réseaux sociaux et de les revisiter d'un œil critique et averti.

La régionale de Namur, avec l'aide de Média Animation, a initié un atelier d'éducation aux médias. L'objectif étant de faire découvrir et comprendre le fonctionnement de différents médias en montant un projet citoyen qui questionne et critique le fonctionnement de notre société.



Vivre ensemble

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Elle défend un projet de société où les différentes communautés qui la composent ne se contentent pas de cohabiter dans l'indifférence, la peur voire la haine de l'autre. Elle invite au partage des savoirs, à la connaissance et la reconnaissance de l'apport de chacun dans la construction commune d'une société, sur base de l'adhésion au socle commun des droits de l'Homme. Après de nombreuses éditions du « Festival Cités Métisses », la régionale a mis sur pied un nouveau festival axé sur le vivre ensemble égalitaire par l'exercice collectif de la citoyenneté, « HumaniCité ». En s'adressant à un large public, de toutes origines et classes sociales, le festival souhaite promouvoir la rencontre et l'échange par la proposition d'ateliers, d'animations, de « micro-débats » au cours desquels la contribution de chacun est la bienvenue.

Un premier « pré-évènement » a été proposé le 28 avril avec la présentation de « La cantate pour la paix » de Qoutayba Ahmed Neaimi, compositeur irakien réfugié à Mons qui a composé cette pièce musicale en hommage à toutes les victimes de la guerre et du terrorisme à travers le monde. Cette représentation, scénographiée par l'équipe de Picardie Laïque, a réuni plus de 250 personnes. En amont du Festival, durant toute une année, les secteurs d'activités de la régionale se sont mobilisés pour réunir de nombreux partenaires autour de ce projet, en les affiliant à un projet de société alternatif au modèle de surconsommation dominant.

Diverses activités ont été proposées du 5 au 7 mai sur le site des Anciens Abattoirs de Mons et dans le parc du quartier de la « Grande Pêcherie ». Les espaces « presse

alternative » et « documentaire engagé » ont donné aux participants une autre vision de l'actualité, du traitement de l'information et des questions de société. Les activités programmées répondaient aux thématiques de la rencontre interculturelle, de la contestation, de la pensée critique et des alternatives aux modèles de production et de consommation. La dimension conviviale et festive de ce week-end a permis la rencontre, la diversité des idées et l'échange de valeurs humaines positives. Le festival a réuni 1.500 personnes durant ces trois journées.

Lutter contre les discriminations

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.



Egalité

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis de Bruxelles Laïque. C'est pourquoi elle met en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil.

Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants. Plus de 300 personnes ont bénéficié de ces ateliers qui se sont déroulés dans cinq lieux : Bruxelles Laïque, AML d'Anderlecht, école n°1 à Schaerbeek, écoles Joseph Delclef et Les Tournesols à Saint-Josse. À un rythme de neuf heures par semaine durant 9 mois. L'équipe a également proposé des activités socioculturelles et des animations sur des questions d'actualité et des phénomènes de société.

Confronté à l'émergence de plus en plus forte des replis communautaires, identitaires et religieux, Bruxelles Laïque a réalisé diverses interventions au sein des écoles. Basée sur le conte musical Bansuri D'Ali, qui met en scène différentes formes de discrimination amenant des formes de radicalisation parfois très violentes, l'animation interactive de Bruxelles Laïque a permis aux jeunes de débattre du respect du pluralisme et de la diversité de notre société. Par le biais de ces animations, Bruxelles Laïque veut créer des espaces de parole, de confrontations positives et constructives et des liens entre les jeunes. Ces rencontres permettent aussi de déconstruire les amalgames, d'identifier les stéréotypes, de décortiquer les phénomènes complexes.

Lors de l'édition 2017 du Festival des Libertés, l'animation intitulée « Harcèlement : erreur système 2.0 » a permis à l'équipe socioéducative de Bruxelles Laïque d'approcher de très nombreux élèves de 4 et 5e primaires ainsi que de nombreux élèves des écoles secondaires. Près de 450 élèves ont participé à cette animation, débattant de cette difficile thématique qu'est le harcèlement.

Défense des droits LGBTI et égalité de genre

Dans ses combats contre toute forme de discrimination, la régionale du Luxembourg est intervenue à l'école, dans les centres de réfugiés et en maisons de repos afin de parler d'homosexualité, de transgenrisme et d'égalité de genre. Agréée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel, mise sur pied par le CAL Luxembourg, a permis de réaliser de nombreux projets et actions de proximité pour les lesbiennes, gays, bisexuels ou transgenres de la région qui se trouvaient particulièrement isolés vu l'absence d'offres associatives spécifiques.

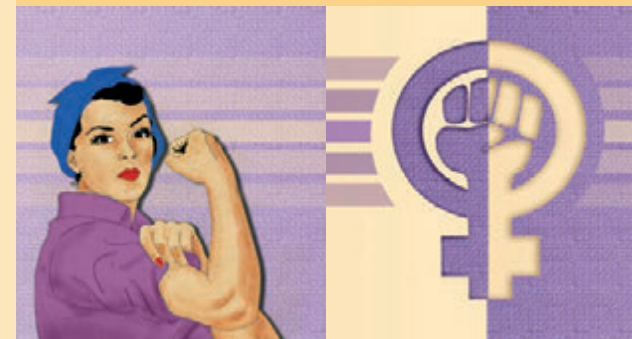
Cette année, la Maison Arc-en-ciel a continué la campagne gay-friendly qui s'est traduite par l'apposition d'autocollants de bienvenue aux couleurs de l'arc-en-ciel. Près de la moitié des communes et plus de 300 commerces de la Province de Luxembourg arborent l'autocollant « gay-friendly ». L'équipe de la Maison Arc-en-ciel a participé aux événements LGBT de Wallonie, de Bruxelles et du Grand-Duché de Luxembourg. Par ailleurs, le groupe transidentitaire a participé à la diffusion de la loi du 25 juin 2017 portant sur la modification du prénom et du sexe dans les fichiers d'état civil.

Au plan européen, le CAL a poursuivi son engagement dans « l'Alliance pour le Choix et la Dignité en Europe » afin de sensibiliser les décideurs politiques à la nécessité de défendre la laïcité, les droits sexuels et reproductifs et les droits des personnes LGBTI, dans un contexte de renforcement des extrémismes de tous bords. Ce travail de fond a, cette année, ciblé les représentants permanents de plusieurs pays qui siègent au Conseil de l'Union européenne, notamment l'Estonie, l'Allemagne et la France. En février, au Parlement européen, le CAL a été invité à contribuer au Forum européen des jeunes pour l'égalité des genres. Cet atelier participatif a permis de discuter en détail des oppositions multiples à l'égalité de genre en Europe et des stratégies à mettre en place pour renforcer le mouvement laïque et progressiste.

La régionale de Charleroi a décidé, dans son programme d'actions, d'investiguer, d'avril à juin 2017, la thématique « Pas de liberté sans égalité ». À ce propos, elle a animé l'exposition « Porn this way » de Thibaut Delsemme, qui questionne l'homophobie au travers de portraits d'homophobes célèbres. Le choix de traiter de la problématique de l'homophobie comme antithèse de la liberté de vivre sa sexualité sans être discriminé était particulièrement pertinent au regard de l'actualité (traitement réservé aux homosexuels en Russie par exemple) mais aussi en lien avec la réalité locale, à savoir qu'à Charleroi, une Maison Arc-en-Ciel allait prendre ses quartiers dans le bas de la ville. C'était aussi l'occasion de mieux informer le public de la réalité des LGBTI et de lui faire prendre conscience de l'existence de phénomènes de harcèlement, d'exclusion et d'agression. L'animation qui a accompagné l'exposition permettait de déconstruire les stéréotypes et de plonger les visiteurs dans une réalité dans laquelle la norme serait d'être homosexuel ou transgenre.

Plusieurs ciné-débats, conférences et rencontres ont émaillé l'exposition.

Par ailleurs, le CAL Charleroi, membre de la plateforme « Femmes de Mars » a lancé l'exposition « Crocodiles » qui présente des agrandissements des planches de la BD du même nom de Thomas Mathieu et qui reprend des témoignages de femmes et de filles harcelées en rue pour, ensuite, les retranscrire sous forme de dessins de BD dans lesquels les harceleurs sont représentés sous la forme de crocodiles. Une animation a été proposée dans les écoles afin d'interroger les rapports hommes-femmes, de distinguer drague et harcèlement ... Les participants ont pu questionner certains de leurs comportements et identifier les mécanismes de construction culturels à l'œuvre dans la notion de genre.



Solidarité

The background of the page is a watercolor illustration. It features a large, light blue circular shape in the upper left, resembling a sun or moon. To its right, there are various green splashes and dots of different sizes. In the lower right, there is a large, vibrant orange and yellow splash, possibly representing a flower or a flame. The overall style is artistic and expressive.



La solidarité est au cœur
de notre action sociétale,
elle s'exerce envers tous
les publics et surtout envers
les laissés pour compte,
les fragilisés, les précarisés,
les sans-papiers,
les sans-domicile ...
La solidarité, nous sommes
nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions
laïques est l'accompagnement
« avec » et non « pour » ou
« à la place de ». Toute action
sous-tend un travail d'émancipation,
d'autonomisation et de désaliénation
des individus. Le Centre d'Action
Laïque, dans son ensemble, travaille
à créer des conditions de vie
respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

Accompagner les personnes fragilisées

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque agit sans relâche dans l'action sociale, tentant de repousser les inégalités dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ces actions visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés dans le secteur social et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, aide dans les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats notamment en matière de logement et élabore avec la personne demandeuse, un projet clair, précis et réaliste en fonction des ressources de chacun. Ce projet s'inscrit dans une constellation d'autres services proposés. Ceux-ci proposent la recherche active d'emploi, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques, un service de médiation de dettes et un groupe solidaire d'expression citoyenne. L'accueil reste primordial, il a pour mission d'informer et d'orienter de façon adéquate et digne.

En 2017, le secteur social de Bruxelles Laïque a accueilli 711 personnes dont 70% représente de nouvelles inscriptions. 84% du public est soutenu pour une démarche concernant sa recherche d'emploi et 16% est suivi dans sa démarche sociale, économique, juridique ou encore bénéficie d'une assistance morale spécifique.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil » car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche.

Dans un monde de plus en plus individualiste, le temps manque pour s'intéresser aux autres... Période de chômage, maladie de longue durée, vieillesse, rupture familiale, précarité... telles sont les causes qui peuvent couper du monde certaines personnes et conduire à la solitude voire à une rupture sociale. Pour recréer du lien entre ces personnes et leur permettre de reprendre confiance en elles, Laïcité Brabant Wallon propose des ateliers « Entre-Nous » basés sur le partage, la pratique d'activités créatives, éducatives et culturelles...

Pauvres mais pas transparents

À l'occasion de la journée mondiale de refus de la misère, la régionale s'est mobilisée pour dénoncer la paupérisation des concitoyens. Elle a participé à la campagne « Pauvres mais pas transparents » et a pu échanger avec ses publics sur la question de la précarisation de la population.

Une assistance morale

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Refugees welcome

Depuis plusieurs années, la régionale de Picardie Laïque se mobilise pour que les personnes d'origine étrangère, et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques, soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Le service « Sémaphore » de la régionale est un lieu d'aide psychothérapeutique interculturelle destiné

aux personnes étrangères ou d'origine étrangère de la région de Mons-Borinage. L'équipe est composée de trois psychologues cliniciennes. Les consultations sont toujours proposées dans la langue d'origine des personnes, en présence d'un interprète. Les demandes d'accompagnement sont plus que jamais en constante augmentation et depuis le premier semestre 2017, ce service est proposé à Mouscron en collaboration avec la plateforme associative et citoyenne « Mouscron Terre d'Accueil ». En 2017, 204 personnes ont été accompagnées par le service « Sémaphore ».

Dans la prolongation de la campagne « Contester est un droit », Bruxelles Laïque, avec la Ligue des Droits de l'Homme et d'autres associations, a initié en 2017, une campagne de solidarité intitulée « Je ne la boucle pas ». Celle-ci vise à mobiliser des soutiens et des fonds pour faire face aux audiences judiciaires des « contestataires » aux expulsions d'étrangers et encourager les citoyens à refuser de se taire et de « boucler » leur ceinture s'ils assistent à une expulsion. La protestation et la solidarité ne sont pas des délits, ce sont même des devoirs face à des politiques ou des pratiques qui reposent sur le déni d'humanité, de dignité et de solidarité. Des rassemblements de la société civile ont été organisés devant le Palais de justice pour les deux audiences du 31 mai et du 15 novembre, audiences de six passagers ayant protesté contre l'expulsion contrainte et violente d'un étranger. Ils ont été acquittés. Une soirée de soutien en mémoire de Semira Adamu a également eu lieu le 22 septembre et un clip vidéo a été réalisé et a circulé sur les réseaux sociaux, il invitait chacun à se filmer ou se photographier en disant « Je ne la boucle pas ».

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Un accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli 2.003 personnes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid, il accueille jusqu'à 15 personnes. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locale.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. La mission principale de l'abri de nuit est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socioéconomiques. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. Durant l'année, 238 personnes différentes ont bénéficié de l'abri de nuit « Le Tremplin ». Il est géré par une assistante sociale



Solidarité

et 4 éducateurs engagés par la régionale. Il reçoit l'apport de 2 éducateurs sous statut « Article 60 » envoyés par le CPAS de la Louvière.

Afin de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe, le Relais Social Urbain de Tournai active, chaque année, le Plan Grand Froid du 1er décembre au 31 mars. Dans les nouveaux locaux mis à disposition par le Logis Tournaisien, « le Braséro » accueille et accompagne, de jour, les sans-abris ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Suite à un sondage de l'associatif tournaisien, le RSUT a pu débloquent des moyens afin que « le Braséro » puisse être ouvert de manière continue. Au vu de la fréquentation du lieu durant les mois d'avril à octobre, cette ouverture en dehors du Plan Grand Froid a pris tout son sens.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeler les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses

aspirations personnelles.

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace les luttes ouvrières et rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations de travailleurs. En cette période de crise qui perdure, il est important de rappeler que cette solidarité sociale ne s'est pas imposée d'elle-même, que les droits et libertés acquis sont le fruit de ces combats collectifs mais aujourd'hui, tout cela est menacé. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière et la voix de l'acteur français Philippe Torreton, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

« Contre-pouvoir »

Le 11 novembre, dans le cadre de sa « Quinzaine des Médias », le CAL Charleroi a voulu confronter les valeurs de la laïcité (Liberté, égalité, solidarité...) à la réalité de notre monde contemporain au travers du prisme de l'analyse marxiste. La parole a été donnée à deux

sociologues : Monique Pinçon-Charlot et Jean Ziegler. Jean Ziegler a notamment prôné la solidarité au travers de la multitude d'initiatives citoyennes et le rassemblement des mouvements sociaux.

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant Wallon à Tubize, a renouvelé l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 6 mois à 18 ans, placés dans différentes institutions à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Également pour les enfants des prisonniers (Brabant wallon et Bruxelles), ceux des maisons maternelles (Brabant wallon) et les mineurs étrangers non accompagnés de Fedasil Jodoigne. Cette opération est une véritable chaîne de solidarité. Des écoles, des associations, des Maisons de jeunes, des particuliers, des familles, des animateurs, des particuliers, des commerçants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. Cette année a été exceptionnelle : beaucoup de nouvelles participations d'écoles, d'associations, de clubs sportifs ... Au total plus de 800 boîtes ont été offertes.

L'Opération Boîtes à KDO, lancée au moment des 20 ans de la Convention des droits de l'enfant, va connaître sa dixième édition en 2018. Cela confirme que la laïcité peut se déployer dans une dynamique très concrète, humanitaire et essentielle.

Échange de savoirs

Depuis 16 ans, la régionale de Namur renforce son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire en mettant sur pied des événements tels que la « Gratifieria » basés sur le principe du don-contredon et le « Festitroc » un projet basé sur le développement durable avec du troc, des ateliers autour de la récupération et le réemploi, des ateliers d'expression et de créativité et des débats sur « zéro déchet », « monnaie complémentaire »...

Jardin partagé

Dans le cadre de son Réseau d'échanges de savoirs Mangrove, la régionale de Namur propose des rencontres inter-potagers partagés et des activités telles que : bourse d'échanges de graines, hôtels à insectes, rencontres avec d'autres jardins solidaires... Le projet de potager partagé « Li bia Cortil » est générateur d'échanges de savoirs interculturels et intergénérationnels.

Cooper'Afrique

La régionale du Luxembourg a poursuivi sa collaboration à « Cooper'Afrique », la foire aux associations wallonnes actives en Afrique. Les responsables des associations

présentes ont débattu des formes que pouvait prendre la coopération internationale en Afrique. La journée s'est clôturée en musique avec le groupe Faso Kymou qui mêle tradition musicale du Burkina Faso et afro-Jazz. Un concert à la croisée des traditions africaines et des musiques actuelles, chanté en Dioula, langue parlée dans une majeure partie de l'Afrique de l'Ouest.

En République démocratique du Congo (RDC)

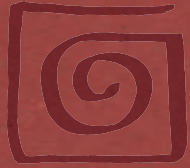
Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. À l'initiative du CAL, de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) et de l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), une Maison de la Laïcité a été fondée à Kinshasa en 2011. Ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelles. Après 6 ans de fonctionnement, la MLK a recentré ses priorités sur l'école publique et l'éducation, la formation des cadres de la société civile et le soutien à la culture comme vecteur d'éducation à la citoyenneté. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL.



Enseignement

Traces



Depuis la naissance du mouvement laïque, l'éducation et l'enseignement sont au centre de ses préoccupations. Le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives soutiennent avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant.

Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, offrant à chaque enfant la possibilité de développer son esprit critique, son autonomie et de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté

En octobre 2015, le Parlement de la Communauté française votait le décret « relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté ». Dans l'enseignement officiel, ce décret instaure un cours d'une heure de philosophie et de citoyenneté (CPC) destiné à tous les élèves, tout en maintenant la deuxième heure au choix : une deuxième heure de CPC (équivalent à la dispense) ou une heure de morale/religion. Dans l'enseignement confessionnel subventionné, la matière est dispersée à travers différents cours, en ce compris le cours de religion existant. Une situation qui ne répond pas aux exigences du Conseil d'État et qui continue à être dénoncée par le CAL au nom de l'égalité des enfants en matière d'enseignement.

Ce cours de philosophie et de citoyenneté, lancé dans l'enseignement primaire en 2016, a donc fait son entrée dans le secondaire en septembre 2017. Non sans mal. Les discussions ont été houleuses sur le formulaire de choix. Ainsi, le formulaire envoyé aux écoles par le ministère est apparu au CAL comme étant une manière de condamner d'avance la deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté. Le CAL a réagi en publiant un communiqué de presse « Deux heures, c'est mieux, même pour le ministère de la FWB ». Il s'y étonnait que le formulaire proposé qui imposait en premier lieu le choix d'un éventuel cours de religion ou de morale ne soit pas conforme à la décision du Conseil d'État qui stipulait que personne n'est tenu de dévoiler ses convictions.

Une campagne pour les deux heures

Pour le CAL, les avancées sur ce dossier sont énormes, mais la majorité politique en place s'est accommodée d'une demi-mesure. La formule 1h + 1h pose d'énormes problèmes pratiques et reste non conforme à l'Arrêt rendu en mars 2015 par la Cour constitutionnelle.

C'est pourquoi le mouvement laïque a décidé de poursuivre la campagne d'éducation permanente « Deux heures c'est mieux », initiée en 2016 avec la FAPEO. L'objectif étant de créer un cours commun de philosophie et de citoyenneté de 2h pour tous en incitant un maximum de parents et d'élèves à choisir la deuxième heure de CPC.

Par de nombreux articles, communiqués de presse, émissions radio et télé, le CAL a poursuivi ses actions de sensibilisation.

« Libres, ensemble » a réalisé une émission de télévision : « Je pense, donc je suis » : en secondaire aussi ! » avec Antoine Janvier, professeur de philosophie à l'Université de Liège et artisan des référentiels de cours et Thomas Gillet, professeur de morale et administrateur au CAL. Plusieurs émissions radio ont également été diffusées : « Cours philo : quid du secondaire ? » ; « En route pour le CPC ! » et « Cours de philosophie et de citoyenneté : deux heures, enfin ? ».

Le CAL a également communiqué à la presse sous les titres : « Cours de philosophie et de citoyenneté : deux heures, enfin ! » et « Philo et citoyenneté : un pas en avant mais encore beaucoup d'incohérences ».

Le cœur de la campagne a été la réalisation d'un clip vidéo largement diffusé sur les réseaux sociaux qui a permis de toucher plus de 100.000 personnes.

Le site www.deuxheurescestmieux.be a été également réactualisé en proposant deux entrées : la première pour les élèves et la seconde pour les parents. Il contient toutes les informations utiles pour se forger une opinion sur le sujet.

Une conférence a également porté sur le sujet : « Le cours de philosophie et de citoyenneté : pourquoi et comment ? », le 26 octobre à Mons avec comme intervenants, Luc Pirson, président de la FAPEO et Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint au CAL.

L'école dont nous rêvons

L'enseignement reste l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. En 2017, l'instauration du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, le suivi des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE) ainsi que la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit restent une priorité.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE. Jusqu'ici, les propositions vont globalement dans le sens de ce que le CAL défend : un remaniement global de l'école en faveur de la réussite et de l'émancipation de tous les élèves. Toutefois, le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a régulièrement réaffirmé, comme il continuera à le faire, que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles.

Lors du Midi PIL du 23 janvier, le CAL a proposé de débattre du pacte « Pacte pour un enseignement d'excellence : qu'en pensent nos représentants politiques ? ». En février, une émission radio permettait de poursuivre la réflexion « Pacte d'excellence : l'heure des choix ». Enfin, en septembre, c'est à la télévision que le débat était mené dans l'émission « Libres, ensemble », sous le titre

« Quelle école voulons-nous ? ». Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant et Nico Hirtt, fondateur de l'APED (Appel pour une école démocratique) y exposaient leur vision de l'école. Cette émission fut aussi l'occasion de porter un focus particulier sur les nouvelles écoles officielles aux projets pédagogiques porteurs, dont l'École Quartier Maritime à Molenbeek.

La défense d'un projet pluraliste

En 2015, une Asbl créée par un collectif de citoyens engagés proposait un projet d'école à Genappe : NESPA (Nouvelle école secondaire à pédagogie active). Fin 2016, alors que le projet allait aboutir, le réseau catholique a défendu l'idée d'un collège archiépiscopal à Genappe et sur le même site. Or, dans cette zone, on trouve déjà 13 écoles secondaires catholiques pour seulement 5 écoles secondaires officielles.

Face aux velléités d'expansion du réseau catholique, le CAL a décidé de soutenir NESPA, en tant que projet citoyen, pluraliste et innovant. En janvier, un communiqué de presse était diffusé pour dénoncer la concurrence déloyale exercée par le tout puissant SEGEC. Aujourd'hui, le SEGEC a dû renoncer à son projet tandis que NESPA ouvrira en septembre 2019.



Enseignement

Une école de la mixité et de l'égalité

Lutter contre les inégalités est la première revendication du mouvement laïque en matière d'enseignement. Cette année, la Cellule Étude et Stratégie a décidé d'organiser un débat sur le thème très largement polémique : le décret « Inscriptions », dit aussi « mixité sociale ». Un Midi PIL a été consacré à ce sujet. Le débat a rassemblé l'ensemble des acteurs politiques clés au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et s'est inscrit dans le cadre du retour à l'agenda politique de cette question au cours de l'été 2017. Il a permis de mettre à jour les positions des partis politiques, tant de l'opposition que de la majorité et de cerner les difficultés pratiques de l'articulation entre liberté, égalité et mixité. Dans la foulée de ce débat, une émission radio de « Libres, ensemble » a été enregistrée : « Décret inscriptions : liberté, égalité, mixité ? ».

Un autre dossier important en matière d'école et d'égalité est la généralisation de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS). La synthèse des actions en ce domaine se trouve au chapitre 2 « Liberté ».

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, forme de coopération scolaire entre le « tuteur » qui apporte ses connaissances et ses méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en difficulté scolaire. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, mais depuis 2013, il se déroule aussi au sein des écoles de la commune. Les enfants aidés sont inscrits en 2^e, 3^e et 4^e primaires et ne souffrent pas de problèmes instrumentaux importants (dysgraphie, dyscalculie...). Les tuteurs sont, pour leur part, inscrits en 4^e, 5^e et 6^e secondaires et ont une vraie autonomie scolaire. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent au minimum pour deux séances d'une heure par semaine ou une heure trente pour ceux qui travaillent dans les écoles. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une par trimestre et à une formation organisée par l'équipe. En décembre 2017, l'équipe compte 21 tuteurs pour 21 enfants encadrés. La Province du Brabant wallon et le plan de cohésion sociale de la ville de Tubize soutiennent ce projet. Par ailleurs, le service de « Tutorat scolaire – l'entraide entre enfants » a été sélectionné parmi 35 projets et se retrouve parmi les 8 lauréats du Premier Prix belge des droits de l'enfant.

Une magnifique reconnaissance de toute l'équipe de la Fabrique de Soi qui fait de la jeunesse son cheval de bataille. La jeunesse dont nous devons soutenir l'autonomisation et l'émancipation.

Bien évidemment, la FdS poursuit ses ateliers pédagogiques hebdomadaires et toujours dans le but d'aider le jeune à redevenir acteur de sa scolarité, de le remettre à niveau et de valoriser ses capacités. Quant à l'espace créativité de la FdS, il continue à réinterroger artistiquement différentes notions et permet d'ouvrir les horizons, de pousser les portes, de bousculer les idées, de réfléchir. Le 24 juin, la Fabrique de Soi inaugurait sa 12^e exposition intitulée « Empreintes ou la nature des choses », au Centre culturel de Tubize.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés dans une dynamique de complémentarité avec les écoles partenaires et les parents des élèves. Comme chaque année, un accent particulier est porté aux jeunes rencontrant des difficultés dans leurs parcours scolaires. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Les ateliers soutenus financièrement dans le cadre du décret de la cohésion sociale et le fonds d'impulsion à la politique des immigrés ont permis d'accompagner plus de quatre-cents jeunes dans leur scolarité. Fin août, Bruxelles Laïque a organisé, dans ses locaux, des sessions de préparation aux examens de passage ainsi qu'un atelier « le livre animé » à la bibliothèque communale de Saint-Josse destiné aux enfants de la commune. Bruxelles Laïque envisage d'étendre ses activités tant les demandes pour soutenir ces jeunes en difficulté sont importantes.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps, en partenariat avec les enseignants de l'école fondamentale du quartier. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves.

Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou ethnique.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également aux jeunes de 7 à 12 ans, les Ateliers du Mercredi après-midi. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Convaincu de l'intérêt de moments de vie collectifs, le CAL Liège a emmené, cette année, les citoyens en herbe vivre une semaine résidentielle et un week-end d'animations. Un stage sur le thème du « vivre ensemble » a aussi été organisé dans les locaux sérésiens. Les ateliers « Place aux parents » ont vu le jour en 2016 et proposent aux parents des enfants fréquentant les ateliers, des moments d'échanges autour des questions d'éducation ainsi que la découverte d'outils pouvant répondre aux différents questionnements des parents.



Enseignement

Ensemble vers le livre

Le projet « Ensemble vers le livre » lancé par la régionale du Luxembourg est le fruit d'un partenariat entre l'Athénée de Virton, la bibliothèque communale, le centre PMS, le service d'aide en milieu ouvert (AMO) et l'associatif. Il est soutenu financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet vise à développer le plaisir de lire ensemble dès la 3e maternelle via des activités ludiques et de découverte de l'objet « livre » en bibliothèque. Outre Virton qui participe pour la quatrième année consécutive, Athus, Muno et Lacuisine ont rejoint le projet en collaboration avec les bibliothèques locales.

La régionale de Namur propose, elle aussi, une rencontre autour du livre, une fois par mois à la Maison de jeunes d'Hastedon.

Itinéraire citoyen

Dans le cadre de la « Semaine de la Solidarité, des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant », du 6 au 10 février, la régionale de Picardie Laïque a proposé aux élèves de l'Institut St-Luc à Tournai, de les former à plus de citoyenneté et de favoriser leur engagement.

La régionale de Namur a proposé, à l'attention d'élèves du secondaire, plusieurs animations-débats de réflexion collective sur l'engagement et l'activisme autour du film « I am not from Barcelona ». Ont été explorées les causes pour lesquelles s'engager, les moyens de passer à l'action, les limites de l'engagement...

Philosopher...

Le CAL Charleroi propose, depuis 2011, une formation ouverte à tout public sans prérequis et à horaire décalé, en philosophie. L'objectif est d'outiller les participants des bases nécessaires à la compréhension de concepts et courants philosophiques. Chaque cycle de conférences permet d'approfondir une question, une philosophie ou de comprendre la logique d'un philosophe ou un point précis de sa pensée. En 2017, les conférences ont proposé : « Socrate et la philosophie », « Philosophie de l'art », « Philosophie des révolutions » ou encore « Leibniz ». De plus, la régionale de Charleroi a proposé des cafés philo, des rencontres « Pop philo » dans des cafés, des restaurants du centre-ville de Charleroi, des « bords de scènes philo » donnés à la suite de spectacles ou de projections, des animations philo au Musée de la Photographie et au Musée des Beaux-Arts ainsi que plusieurs « Midis de la philosophie » et « Jeudis de la philosophie ». À partir de textes de référence, on échange, on réfléchit ... Et pour un public plus jeune, des animations philo dans les écoles ou dans les bibliothèques. À différents moments de l'année, le CAL Charleroi propose également des escales réflexives que sont les « grandes conférences » données, cette année, par Roger-Pol Droit, Valentine Zuber ou Monique Pinçon-Charlot.

Laïcité Brabant Wallon entend amener les adolescents, par la philosophie, à construire leur manière de penser et de le faire ensemble afin que ces échanges renforcent leur aptitude à communiquer et à être solidaires et que le questionnement philosophique leur permette de construire outre une réflexion rigoureuse, une

véritable éthique relationnelle. La régionale propose des rencontres philo, des animations Philo dell'Arte et des cafés philo paroles qui donnent la parole à ceux qui en ont le plus besoin et qui sont marginalisés du débat de société. Cette année, Laïcité Brabant Wallon a également organisé bon nombre de formations en pratiques philosophiques ainsi qu'à la pratique de la philosophie avec les enfants et a également formé des animateurs d'ateliers de philosophie avec les enfants. Une septantaine de formations ont été données en 2017 et environ un millier de personnes ont été formées.

La régionale de Namur a également mis en place un atelier de base en philosophie. L'enjeu est de questionner et de s'écarter des sentiers battus par un examen critique et comparatif des doctrines philosophiques. En 2017, ces ateliers « Philo-Lumières » ont abordé les différentes facettes de l'histoire de la philosophie, à travers les grandes périodes et quelques figures emblématiques, et d'en parcourir les grands enjeux au regard de l'émancipation de la pensée. La régionale a aussi proposé un café philo « zéro déchet ». Cette thématique environnementale et citoyenne a été abordée sous l'angle du questionnement philosophique.

Picardie Laïque développe des espaces de dialogue et de réflexion pour les jeunes élèves des filières techniques et professionnelles. Les débats, les interventions proposés par la régionale, permettent aux élèves d'exercer leur esprit critique et de prendre du recul face aux vérités « prêtes à consommer » auxquelles les jeunes, toutes orientations scolaires confondues, sont trop souvent exposés.

Les discussions à visée philosophique pour le « jeune public » se déclinent sous forme de parcours d'une dizaine d'ateliers. Ces parcours sont des moments pour discuter de leur vécu, pour identifier leurs émotions, pour analyser leurs réactions ... Les thèmes abordés cette année : grandir, la tristesse, la colère, le beau, la peur, la vie, les filles et les garçons, le bonheur, la liberté, les règles, se sentir bien /mal...

D'autres ateliers philo sont organisés pour des étudiants du CEFA de Colfontaine ou de l'Institut St-Luc de Mons notamment. Un partenariat avec le cinéma Plaza Art à Mons permet à la régionale de Picardie Laïque d'organiser un atelier philo avec comme support un film sélectionné par les écoles. Après le film « Petit Prince », le thème de l'amitié a été abordé avec 47 enfants de 4e primaire de l'école Saint-Antoine de La Louvière. Un partenariat a également été initié avec « Mons Arts de la Scène » pour se servir de certaines pièces de théâtre comme supports de discussions philosophiques. Un débat sur la norme a eu lieu suite à la pièce « Le vent souffle sur Erzebeth » avec 91 étudiants issus de la section « éducateurs » de la Haute-Ecole en Hainaut, de l'Athénée Royal Marguerite Bervoets de Mons, de l'Institut St-Luc de Mons et du Collège St-Stanislas de Mons.

À Namur, la régionale propose, une fois par mois, un atelier philo pour les enfants à la Maison des jeunes d'Hastedon. Le but est de solliciter la réflexion et l'échange sur une thématique précise et de proposer aux enfants de prendre conscience de leurs atouts et de leurs diversités. Cette année, les thèmes abordés ont été : « c'est quoi travailler ? », « Etre heureux ? », « Grandir », « L'amitié » ...

La régionale de Charleroi a réalisé un jeu de plateau autour des dilemmes moraux afin de faire naître la réflexion et permettre aux élèves à partir de 15 ans d'exercer leur esprit critique. Le jeu place les participants dans un contexte futuriste où la Terre a épuisé toutes ses ressources naturelles. Pour survivre, l'humanité doit migrer et coloniser l'espace. Le souci est que le nombre de places est limité et qu'il va falloir faire des sacrifices, opérer des choix, pour pouvoir monter à bord des navettes qui quittent chaque jour la Terre pour ne jamais y revenir ou pour trouver un endroit où s'installer. Toute la dynamique est construite autour des dilemmes moraux. Une manière ludique de proposer une initiation à la réflexion philosophique.



Laïcité de l'État





La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et

de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4, 5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre.

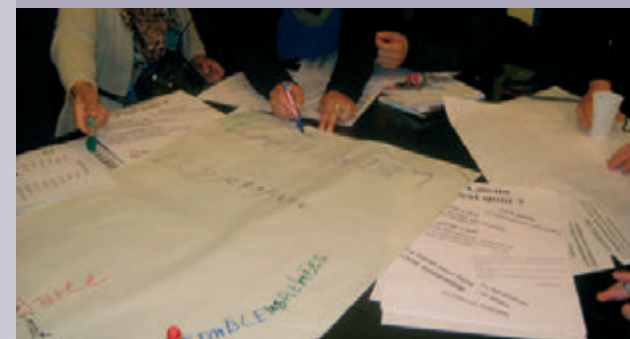
Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Un débat entre les représentants politiques et les citoyens s'est déroulé, le 19 octobre, avec comme thème : « Faut-il inscrire la laïcité dans la Constitution belge ? ».

Un Midi PIL organisé par le CAL communautaire qui a posé les questions : « La Constitution garantit-elle la non-ingérence des religions dans l'État et la suprématie de la loi civile sur la loi religieuse ? » « Quelles valeurs fondamentales y inscrire et sous quelle forme ? » « La portée d'une modification devrait-elle être symbolique, pédagogique, politique, mobilisatrice ? »



Structure du CAL



La structuration de la laïcité est un phénomène qui va bientôt atteindre son demi-siècle.

La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque ainsi que quelques associations locales.

Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2017, le CCL est resté extrêmement vigilant par rapport aux questions éthiques de l'euthanasie, de l'avortement ou encore du statut de « l'enfant mort-né ». Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL a maintenu son attention quant à l'organisation et au développement de l'assistance morale à l'armée et dans les prisons. Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement.

Par ailleurs, le CCL continue de participer à la réflexion quant à une éventuelle modification de la Constitution dans la perspective de l'introduction explicite du principe de laïcité.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 31 associations constitutives. Le CAL coordonne les 31 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque

Les 31 associations constitutives



- 1 Association Belge des Athées (ABA)
- 2 Association Ernest De Craene
- 3 Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
- 4 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
- 5 Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
- 6 Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
- 7 Confédération Parascolaire
- 8 Extension de l'ULB
- 9 La Famille d'Accueil Odile Henri
- 10 Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
- 11 Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
- 12 Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
- 13 Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
- 14 Fédération du Libre Examen
- 15 Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
- 16 Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
- 17 Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
- 18 Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
- 19 Go Laïcité
- 20 Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
- 21 Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
- 22 La Pensée et les Hommes
- 23 Les Territoires de la Mémoire
- 24 Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
- 25 Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
- 26 Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
- 27 Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
- 28 Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
- 29 Service Laïque Jeunesse (SLJ)
- 30 Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
- 31 Union Rationaliste de Belgique

Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre ensemble de certains sujets intéressant la laïcité. Il arrive que ces journées se déroulent en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. La journée du 11 mai avait pour thème « La liberté de circulation en débat ». Elle s'est déroulée en 4 ateliers au CAL communautaire.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégalement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 31 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est réunie le 22 avril 2017. Henri Bartholomeeusen a été réélu président du Centre d'Action Laïque.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2017, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 14 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif

Président :

Henri Bartholomeeusen

Past-Président :

Pierre Galand

Vice-présidents :

Andrée Poquet,
Serge Vandervorst

Trésorière :

Jacqueline Herremans

Membres du bureau :

Jean-Antoine De Muylder,
Hervé Persain

Membre adjoints du bureau :

Jean-Pol Baras,
Eddy Caekelberghs

Secrétaire général :

Jean De Brueker

Secrétaire général adjoint :

Benoît Van der Meersch

Liste des administrateurs au 31 décembre 2017

Henri Bartholomeeusen, **président**

Andrée Poquet, **vice-présidente**

Serge Vandervorst, **vice-président**

Jacqueline Herremans, **trésorière**

Jean-Pol Baras

Ariane Hassid

Roland Brulmans

Jérôme Jamin

Eddy Caekelberghs

Serge Lipszyc

Véronique De Keyser

Jacqueline Luc

Jean-Jacques Deleeuw

Christine Mironczyk

Jean-Antoine De Muylder

Robert Moor

Didier Donfut

Hervé Persain

Michel Dupont

Luc Pirson

Pierre Galand

Kévin Saladé

Nadia Geerts

Micheline Satinet-Demet

Thomas Gillet

Ali Serghini

Françoise Goffinet

Marie-Rose Thérér



Carnet d'adresses

les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00 – Fax. 02 502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be - www.bxlaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 - 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 71 – Fax. 071 53 91 81
info@cal-charleroi.be- www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40 - Fax. 04 222 27 74
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 - 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com- www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60 - Fax. 061 22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 - 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91 - Fax. 010 22 72 11
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19 - Fax. 065 31 72 72
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

les associations constitutives

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 – 1000 Bruxelles
Patrice.darteville@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alseberg, 362 - 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Educatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24 - Fax. 02 503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70 - Fax. 02 543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40 - Fax. 02 627 68 41
clav@ulb.ac.be- www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Au- diovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 -1070 Bruxelles
Tél. 02 203 94 44 – Fax 02 203 94 40
info@clara.be – www.clara.be

Confédération Parascolaire

Rue du Moniteur, 14 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11 - Fax. 02 265 38 96
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt , 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46- Fax. 02 650 56 66
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax. 02 537 13 78
info@faoh.be – www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83 - Fax. 02 476 94 35
info@famf.be - www.famf.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne , 48 – 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75 - Fax. 02 527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 - 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17- Fax. 081 84 91 34
info@fdml.be- www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justi- ciables et aux Victimes (FSAJ-V)

Rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52- Fax. 081 22 44 17
direction@arboretsens.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70 - librex@ulb.ac.be- www.librex.be

**Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)**

Centre d'Action Laïque
Campus de la Plaine ULB, CP 236 - 1050 Bruxelles

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80 - Fax. 02 219 09 43
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28 - Fax. 02 537 10 93
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 – 5001 Belgrade
info@laicidad.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la concorde, 56 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35 – Fax. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.parrainage.be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be – www.lhac.be

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60 - Fax. 04 232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81 - Fax. 02 514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 - 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue du Beau-Mur, 45 - 4030 Liège
Tél – Fax. 04 368 82 32
info@peuple-et-culture.wb.be
www.peuple-et-culture.wb.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be – www.aidemoralelaique.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)

Av. F.D Roosevelt, 50, CP 266 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax. 02 537 13 78
marinette.dupont@faoh.be

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58 - Fax. 02 650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6- 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net





Imprimé sur papier écologique "FSC"

Création & production: Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" 02 465 72 88

Illustrations : Laurence TURINA



CAL

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

**CAL de la Province
de Liège**

**Picardie
Laïque**

**Bruxelles
Laïque**

**CAL
Charleroi**

**Laïcité
Brabant Wallon**

**CAL
Luxembourg**

**CAL de la Province
de Namur**



Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles-Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@laicite.net - www.laicite.be